

DOSSIER



LA BIBLIOTHÈQUE
HORS LES MURS

164

∴ Sommaire



En guise d'introduction 19
par Florence Richter

1) Généralités

A la rencontre de nouveaux lecteurs .. 20
par Claudie Tabet
bibliothécaire, auteur de *La bibliothèque hors les murs* (éd. Cercle de la Librairie, 2004)

2) La lecture à l'hôpital

- Lire à l'hôpital : recommandations institutionnelles (mise à jour de l'article du même titre paru dans le dossier « D'autres bibliothèques » du *BBF* N°3, 2008, p.26)..... 26

par Camille Degez
diplômée de l'École des chartes et de l'ENSSIB,
Direction du Livre et de la Lecture, Bureau du Développement de la Lecture, France

- Des livres à l'hôpital grâce à la Croix-Rouge de Belgique 30
- Un livre, une rencontre : des volontaires pour atteindre les publics éloignés..... 33
par Anne de Roubaix
bibliothécaire dirigeante, coordinatrice du projet « Action sociale – Bibliothèques »

- Une expo de photos « Lire couché » à Paris 36
par Claudie Guérin
coordinatrice des Médiathèques et centres de documentation de l'Assistance publique – Hôpitaux de Paris

3) Lire en prison

- Culture et prison en Communauté française 39
par Jean-Claude De Potter
professeur à l'ULB

- Bibliothèques de prison en France 43
par Désirée Frappier
journaliste à *Livres-Hebdo*

- Prison de Lantin : de la fiche-message au chariot 48
par Marie-Louise Carels et Anne-Marie Grosdent
bénévoles à la bibliothèque de la prison de Lantin

- Prison de Tournai : des lectures vivantes..... 50
par Barbara Lhost
bibliothécaire, bibliothèque de la Ville de Tournai

4) En Communauté française

Données chiffrées des activités « hors les murs » des bibliothèques en Communauté française..... 51
par Nicolas Borguet
sociologue au Service de la Lecture publique

EN PROVINCE DE LIÈGE

- La révolution en marche : dans les écoles, parcs, maisons de retraite, à domicile, etc..... 52
par Arlette Remacle
bibliothécaire en chef de la Bibliothèque centrale « Chiroux »

- « Histoires louches » : la fête aux livres dans les quartiers 56
par Philippe Defays
bibliothécaire directeur, Service Lecture publique, Ville de Liège

EN RÉGION DE BRUXELLES-CAPITALE

- Mieux cibler les publics : pour les bébés, pour les retraités, à domicile, dans les parcs, et le marketing dans les salons thématiques..... 58
par Marie-Angèle Dehaye,
bibliothécaire en chef de la Bibliothèque centrale « Riches-Clares »

Pauline Bernard, directrice de la Bibliothèque communale d'Ixelles, Luc Battieu, directeur du Centre de littérature de jeunesse de Bruxelles, Viviane De Decker, directrice de la Bibliothèque communale de Woluwe-Saint-Lambert, Claire Derely, directrice de la Bibliothèque locale de Woluwe-Saint-Pierre, Laurence Duhin, directrice de la Bibliothèque de Berchem-Sainte-Agathe, et Chantal Stanesco, bibliothécaire dirigeante à la Bibliothèque centrale

- La bibliothèque de la RTBF rejoint le réseau schaarbeekois..... 70
par Stéphane Dessicy
directeur du réseau

EN BRABANT WALLON

Wavre : la bibliothèque de rue..... 71
par Annie Flament
directrice de Section jeunesse de la Bibliothèque communale de Wavre

EN PROVINCE DE HAINAUT

- Introduction..... 74
par Pascale Vanderpère
bibliothécaire en chef de la Bibliothèque centrale

- La Louvière : animations en maisons de retraite 75
par Marcel Lacour
animateur à la bibliothèque provinciale

- Charleroi : les jeunes des quartiers et d'autres publics 77
par Christine Gonfroid
bibliothécaire-dirigeante à la Bibliothèque principale Arthur Rimbaud, Ville de Charleroi

- Tournai : la bibliothèque de rue..... 79
par Pauline Ronsyn
directrice de la bibliothèque de Tournai

EN GUISE D'INTRODUCTION

par Florence RICHTER ●

Elle se décline de nombreuses manières, elle est vivante, dynamique, elle voyage de la rue aux hôpitaux, des maisons de repos aux prisons, des écoles aux domiciles de différentes personnes ; elle s'installe dans les parcs, dans les salons thématiques et en bien d'autres endroits. Son but : amener à la lecture des publics qui n'ont pas la possibilité ou n'ont pas l'habitude d'aller à la bibliothèque. Son nom est paradoxal : « la bibliothèque hors les murs » élit en effet souvent domicile en d'autres murs que ceux de son propre bâtiment ; ce fait n'a d'ailleurs pas échappé à Bernard Godi qui a créé des dessins inédits, originaux et poétiques pour ce numéro de *Lectures*.

Dans le présent dossier, on n'abordera pas le travail des « bibliothèques itinérantes » et des bibliobus qui ont été présentés récemment dans un autre dossier de la revue (*Lectures* N°146, mai-juin 2006). De même, on évoque assez peu certaines activités réalisées auprès des « publics éloignés de la lecture » qui ont fait l'objet d'un colloque en 2003 dont les actes ont été publiés dans le *Cahier N°19 du CLPCF : À la rencontre des publics éloignés de la lecture, expériences belges et européennes*.

Le dossier « La bibliothèque hors les murs » s'intéresse aux situations en France

et à celles en Communauté française. Des activités aussi sympathiques qu'utiles et qui se développeront encore dans l'avenir. Un constat cependant : en Communauté française, peut-être faudrait-il réactiver la promotion de la bibliothèque auprès de son « public traditionnel » à savoir le « public d'adultes actifs ». Cette promotion peut se réaliser via les activités hors les murs, notamment en déployant des partenariats avec des grandes ou petites entreprises, dans le milieu du travail ; les entreprises proposent de plus en plus des services de transports, crèches, parfois salles de sport pour le « bien-être » de leurs employés : pourquoi pas les services-conseils de bibliothécaires ou de conteurs ? De même, toujours pour rappeler l'existence de la bibliothèque à son public habituel de gens actifs, la présence de stands-conseils de bibliothécaires dans les salons thématiques devrait se systématiser. Voilà deux types d'activités « hors les murs » des bibliothèques, qui, on l'espère, seront fortement valorisées dans le futur, via des augmentations de subsides ad hoc, notamment dans le cadre de l'application du nouveau Décret et grâce aux « Projets pluriannuels de développement de la lecture ».

Bonne route aux bibliothécaires-voyageurs des bibliothèques hors les murs ! ●

1) GÉNÉRALITÉS

À la rencontre de nouveaux lecteurs

par **Claudie TABET**

bibliothécaire, auteur de *La bibliothèque hors les murs* (éd. Cercle de la Librairie, 2004)

L'écrit un enjeu social

« La crise peut également épanouir des valeurs nouvelles incluant la convivialité, la solidarité et le lien social. Les bibliothèques ont une opportunité de développer encore davantage leur fonction de socialisation. » Ainsi conclut Martine Garsou dans l'éditorial de *Lectures* (n° 159).

« La médiathèque, un refuge dans la crise (*Le Monde* du 06/06/09) [...] les partenariats avec les associations d'insertion apparaissent comme le meilleur moyen de résorber les inégalités d'information ». Estelle Derouillat d'une médiathèque de Reims explique : « en communiquant mieux avec les organismes à vocation sociale, on commence à fidéliser les publics les plus précaires... les visites en groupe « ça casse le mythe du sanctuaire ».

Ces extraits me semblent en résonance avec les mots clés qui sous-tendent la réussite « de la bibliothèque hors les murs » : proximité, convivialité, accessibilité et coopération. J'ajouterais aujourd'hui : sociabilité.

Ce concept « hors les murs » développé dans la première édition (1996) de l'ouvrage *La bibliothèque hors les murs* et qui introduit la dimension sociale des bibliothèques, fit alors réagir quelques professionnels craignant de perdre une certaine

image construite « dans les murs » (peut-être un certain pouvoir) !

Aujourd'hui, le « hors les murs » (Hlm) a fait son chemin dans nombre de domaines culturels et particulièrement dans les bibliothèques publiques ainsi que dans la formation professionnelle du livre (Université de Nanterre/Médiadix).

Pourquoi une politique « Hors les murs » ?

D'abord, l'ouvrage retrace les raisons d'une nouvelle politique du livre et de la lecture mise en œuvre dès 1981 par Jean Gattégno (l'auteur lui rend hommage), directeur du livre et de la lecture jusqu'en 1989. Nombre d'actions ici relatées et toujours pérennes découlent de cette politique novatrice et volontariste.

Ensuite, les résultats de différentes études sociologiques sur la lecture confirment la stabilité du lectorat en bibliothèque. Tous les efforts déployés par les professionnels - sur le long terme - pour rendre vivant le livre semblent ne profiter qu'aux « déjà bons lecteurs ».

Deux rapports (1984-1999) sur l'illettrisme et les statistiques nationales régulièrement mises à jour relatives à la persistance de l'illettrisme dans les sociétés riches - malgré la scolarisation obligatoire

jusqu'à 16 ans - donnent un rôle prépondérant aux bibliothèques publiques en terme de partenariat avec l'environnement social et le monde associatif, notamment avec le réseau très décentralisé et structuré des fédérations d'éducation populaire.

Enfin, le recensement de nombreuses bibliothèques dites du « tiers réseau » (terme créé par Jean Gattégno) ouvre la voie à une coopération entre les bibliothèques publiques et les autres, véritables relais culturels sur le territoire : bibliothèques associatives, médiathèques de comités d'entreprise, bibliothèques de prisons, d'hôpitaux, de l'armée, enfin les bibliothèques de rue créées par le Mouvement international ATD Quart Monde.

Une fois les chiffres rassemblés et interrogés, les statistiques dépouillées, les différents rapports passés au crible, il reste à s'interroger sur ce qu'induit le « hors les murs » :

- dans la gestion d'une bibliothèque publique au quotidien ;
- dans la formation des professionnels peu préparés à cette politique et enclins à craindre l'emprise du social sur le culturel. La mise en place de projets « Hlm » suppose une ouverture d'esprit et une volonté réciproque de coopérer ;
- dans les besoins en personnel qu'elle implique ;
- dans l'adhésion et le soutien des élus locaux à cette politique « d'accès de tous à la lecture » se traduisant par un mouvement à la rencontre de futurs lecteurs qui, dans un premier temps, ne pourront apprécier les richesses de la bibliothèque qu'accompagnés. C'est tout le sens et la force des mots proximité, convivialité qui « cassent », nous le savons, la représentation d'une image austère de la bibliothèque (voire de son personnel) que se représentent les plus éloignés de la lecture, pour ne pas dire les plus « effrayés » par la lecture. Car il s'agit bien de cela aussi.

Cet ouvrage, qui définit la place de l'écrit comme un enjeu social, interroge les

textes participant de la démocratisation de la lecture et les recherches éclairant notre problématique :

- le manifeste de l'UNESCO ;
- la Charte des bibliothèques (Conseil supérieur des Bibliothèques) ;
- le code de déontologie du bibliothécaire (Association des Bibliothécaires Français/ABF)
- *Les bibliothèques publiques en Europe*, sous la dir. De M. Poulain, éd. Cercle de la Librairie, 1992, extrait sur la gratuité.

Des recherches sont présentées pour leur intérêt sur la dimension sociale des BP :

- l'ouvrage *De la bibliothèque au droit de cité : parcours de jeunes usagers des quartiers sensibles* de M. Petit (dossier « Communiquer en bibliothèque » dans *Lectures* N° 141)
- l'ouvrage *Lire et se dire en Français : de l'entrée en écrit comme acte social* de M. Roselli (*BBF*, t.42, n°1-1997)

L'ouverture : le partenariat

Après l'enjeu social et la place de l'écrit posés, quelques chapitres sont consacrés à la notion d'ouverture (sortir des murs institutionnels, aller à la rencontre de, pour mieux exploiter en retour le « dans les murs »), ainsi qu'à une typologie de situations de lecteurs éloignés et aux réponses rapprochées.

Le partenariat est présenté dans ses grandes catégories de partenaires potentiels :

- l'État : politique ministérielle (direction du livre et de la lecture du ministère de la Culture ;
- les missions interministérielles (qui ont une grande importance pour la coopération) ;
- les services déconcentrés de l'État (DRAC pour la culture, au plus près des publics visés).

Le partenariat présenté, ici, comme un enjeu partagé, est illustré par deux cas de figure se présentant localement :

- la bibliothèque entreprend une dé-

marque active vers de nouveaux partenaires : insertion-prévention de la délinquance (justice), caisses d'allocations familiales, formation professionnelle des adultes, ANPE ou Pôle Emploi aujourd'hui, associations d'éducation populaire, d'alphabétisation, de lutte contre l'illettrisme, missions locales pour les jeunes, associations de solidarité (Secours Populaire Français, Emmaüs, ATD...), un hôpital, une maison de retraite, une crèche ou une halte-garderie de jeunes enfants ;

- un organisme local ou une association de proximité souhaite rapprocher ses publics de la bibliothèque municipale et lui soumet un projet de coopération (c'est le cas depuis 2 ans du Secours Populaire Français qui, avec le soutien de la Fondation Orange, s'est rapproché des bibliothèques avec peu de succès semble-t-il).

conjointe. À mettre en rapport avec l'habituel « projet d'établissement » ;

- 4 unir ses forces : les conditions décrites dans la première et la deuxième règle doivent être préalablement remplies. Ne pas se disperser et surtout, isoler la bibliothèque pendant le déroulement de l'action ;
- 5 établir un bilan collectif : évaluation des réussites mais aussi des dysfonctionnements repérés. Ne pas oublier que ce bilan peut être demandé par les différents financeurs et les élus locaux, à juste titre. De plus, il conditionne la prolongation ou le renouvellement de l'action.

En France, quatre types de partenaires existent pour développer cette politique « hors les murs » :

- l'État, les directions centrales (ex. : la direction du livre et de la lecture du ministère de la Culture) et les services déconcentrés de l'État en région (DRAC) sous l'autorité du préfet de région. C'est eux qui détiennent les subventions et assurent l'application de nombreux protocoles interministériels (justice, santé, armée, champ social, Éducation Nationale, tourisme social et milieu rural) ;
- le milieu associatif dans toute sa diversité. Un certain nombre d'associations sont organisées en réseaux sur l'ensemble du territoire. Ces fédérations d'éducation populaire sont présentées avec leurs missions dans un long chapitre ;
- des réseaux d'identités diverses : le très ancien réseau des bibliothèques de comités d'entreprise (spécificité française après la Libération en 1946), le réseau des bibliothèques de rue d'ATD ainsi que celle de « La Joie par les livres » à Clamart, le réseau des agences régionales de coopération entre bibliothèques et enfin, le réseau marchand des librairies ;
- un partenaire particulier, l'écrivain, non institutionnel, mais fort bien connu des



Pour réussir une coopération : une méthodologie, cinq règles :

- 1 se connaître et connaître l'autre : connaissance réciproque nécessaire qui prépare à mieux aborder la différence que « l'autre » représente ;
- 2 préparer les objectifs du projet, ensemble : c'est en partie abandonner ses habitudes, ses certitudes, c'est naviguer entre deux territoires dont l'un est inconnu (en partie du moins). C'est produire une nouvelle relation, une autre image de l'institution. Cela n'est pas facile et demande un certain volontarisme et des remises en question (cf. la nécessité de la formation) ;
- 3 identifier les responsabilités de chacun : il est indispensable de consigner rôles et compétences, dans un cahier des charges (une convention), écrit auquel se référer dès que nécessaire au cours du déroulement de l'action



bibliothèques publiques et de certaines associations, développant une relation souvent intime avec des publics peu enclins à le découvrir sur les rayonnages de la bibliothèque. Par ailleurs, l'écrivain est de plus en plus sollicité pour intervenir dans l'animation d'ateliers d'écriture. Des extraits des « Rencontres Nationales » à Aix-en-Provence en 1993 éclairent la question du choix entre un écrivain (légitimé par l'édition) ou un animateur (Claire Boniface, Paris, Retz, 1994).

La bibliothèque et les politiques de la ville en milieu rural

C'est vers les années 1980 que le concept de politique de la ville émerge concrétisant la volonté de l'État de s'engager dans une action cohérente et lisible au bénéfice des quartiers défavorisés.

Jusqu'à la publication de la dernière édition mise à jour de *La bibliothèque hors les murs* (2004), un consensus général existait sur le rôle que la culture doit jouer dans les programmes de lutte contre l'exclusion ainsi que dans toutes les procédures ap-

pelées politiques de la ville ! Qu'en est-il aujourd'hui ? Silence radio !

Vous lirez en détail les enjeux et la démarche de la politique de la ville, creuset de milliers d'actions pendant des années. Vous découvrirez également dans ce long chapitre les contrats « Ville-écriture » et toutes les actions qui se sont développées sous cette appellation (exemple de la ville de Mulhouse, contrat 2000-2006).

En écho aux « villes-lecture », un long chapitre sur la lecture en milieu rural nous présente « Le relais-livre en campagne ». Déjà depuis des décennies, les bibliobus sillonnant les campagnes participaient du concept « hors les murs ». La proximité de l'offre de lecture du lecteur potentiel produisait ses résultats ; combien de lecteurs gagnés à la lecture parce que le livre était devant leur porte, ou sur la place du village ou devant la petite mairie (lieux des échanges citoyens) !

Des exemples d'actions hors les murs et non des modèles

1 – Une « Ville-lecture » et une « charte » pour toutes les villes intéressées : Nancy,

en contrat depuis 2001 pour 5 ans, voire plus. Un état des lieux, des besoins, des ressources, des compétences, des moyens en amont du contrat.

Quatre grandes orientations en découlent :

- actions innovantes en direction de la petite enfance par la mise en place de livres et documents sonores dans toutes les crèches de Nancy ;
- la formation des puéricultrices à la lecture pour enfants ;
- actions nouvelles en direction des scolaires : ateliers de calligraphie ; de même les scolaires ont été associés étroitement à deux résidences d'auteurs (François Bon, Gérard Noiret) ;
- des enseignants-documentalistes ont fréquenté des ateliers artistiques et de nouveaux partenaires, comme le « bus chocolecture », interviennent.

Tous les publics sont pris en compte : dans les hôpitaux, les maisons de retraite, les prisons ; dispositif doté d'un comité de pilotage placé sous l'autorité du maire de Nancy.

2 – « Musée/lecture-écriture » avec « Des femmes-relais » :

L'association locale, ARIFA (Seine-Saint-Denis) – ayant repéré des difficultés d'appréhension de la société française par des femmes issues de l'immigration – recrute et forme des « femmes-relais » à la médiation culturelle dans les musées.

Avec l'agence « Faut Voir », l'ARIFA créait un partenariat avec le musée Picasso et la bibliothèque publique : visites-conférences dans le musée, atelier d'écriture sur les œuvres du peintre. Treize chansons sont écrites, le choix de l'écriture de celles-ci trouvant son origine dans l'importance que ces femmes accordent à la parole et à la transmission dont elles sont porteuses : la voix est leur outil premier.

Elles se produisent à l'occasion de la Fête de la Musique « les mères devant leurs enfants » (belle transmission). Des contacts sont prévus avec d'autres musées, le château de Pau et une association locale de femmes, le Musée de Saint-Denis (93) et une Maison culturelle de quartier. Des

échanges se développent sous forme de formations entre tous les lieux et toutes les femmes.

L'apogée de l'action, un colloque « Des femmes, des villes et des musées » et la publication des Actes fin 2002 (magnifique ouvrage avec photos).

3 – Le « relais-livre en campagne », nouveau concept intercommunal qui peut se conjuguer avec celui de « contrat de pays ».

L'apport d'une subvention du ministère de la Culture aux collectivités locales a décidé celles-ci à déposer des projets.

C'était, en effet, une opportunité à saisir pour « ouvrir un guichet unique » et améliorer l'offre de proximité.

L'exemple en Aquitaine : la bibliothèque intercommunale/Relais-livre en campagne de Coursac, Grignols et Jaure, située au cœur du Périgord a vu le jour fin 1998.

Première « bibliothèque-boulangerie », ce relais-livre est né d'un postulat : le livre et la lecture peuvent contribuer à la survie d'une activité commerciale vitale en milieu rural. Elle intègre donc un centre de documentation sur le pain (livres, affiches, dépliants, vidéos, diapos et cédéroms), organise un parcours éducatif pour les scolaires de Dordogne, invite l'artiste Julio Villani en résidence et organise une exposition sur le pain.

Ici, c'est « livre et boulangerie », ailleurs c'est « le livre et la poste » ou encore « livre et tourisme ».

Ce relais-livre est soutenu par de nombreux partenaires : ministère de la Culture (DRAC, services déconcentrés), fonds européens, ministère de l'éducation nationale, lycée agricole, bibliothèque départementale de prêt (conseil général), office de tourisme de St Astier, etc...

4 – Les « Cafés-lecture » associatifs se développent sur le territoire, à l'initiative d'un mouvement d'éducation populaire (Peuple et Culture). Cette multitude de lieux conviviaux transforme les paysages culturels.

Une tête de réseau à Peuple et Culture, le café-lecture de Clermont-Ferrand

(Auvergne) publie un bulletin *La lettre*, plusieurs fois par an et rend compte de toutes les expériences du réseau.

Des auteurs viennent de toute la France présenter leurs œuvres dans ces lieux de promotion de l'écrit (lecture-écriture) : ateliers d'écriture de chansons, de poèmes, ateliers de calligraphie, rencontres avec des artistes (auteurs, chanteurs, réalisateurs), ateliers de perfectionnement en lecture et espace scénique à Clermont-Ferrand.

5 – « Les bibliothèques de rue », un réseau national, européen et international :

Historiquement, c'est le mouvement ARD-Quart Monde qui, en 1956, propose une bibliothèque de rue (BDR) au cœur du bidonville de Noisy-Le-Grand (Seine-Saint-Denis).

Au printemps 1968, le « savoir dans la rue » prend de l'ampleur, notamment avec des étudiants bénévoles.

Une coopération s'instaure avec l'association « La Joie par les livres » (JPL/Clamart) pour les premières formations d'animateurs de bibliothèques de rue (dans les années 90 on les appellera des « médiateurs du livre », formation reconnue et qui donnera lieu à des recrutements dans les bibliothèques).

En 1971, la JPL et sa bibliothèque de rue (sa fondatrice Geneviève Patte est connue jusqu'en Amérique latine où elle intervient) se situent entre le modèle associatif et le modèle d'une bibliothèque publique, puisqu'elles remplissent pour l'État des missions de service public.

« Je trouve que l'une des grandes richesses de la bibliothèque, c'est la liberté totale d'action : rien ne nous empêche de sortir ». (Geneviève Patte)

Aujourd'hui, ce sont des dizaines de bibliothèques de rue qui sont animées par le service public, dans les quartiers défavorisés où enfants et jeunes ont encore « peur » d'entrer dans la bibliothèque municipale. La BDR est une passerelle !

Conclusion

Encore, nombre de citoyens ont des réticences à entrer dans une bibliothèque

publique. Aujourd'hui, les bibliothèques devenues médiathèques se situent sur les grandes voies des autoroutes de l'information. Modernes, de belle architecture, riches de collections et de supports multimédias, aucune grande bibliothèque ne s'assurera un avenir sans la connaissance de ses lecteurs, sans l'ouverture nécessaire à l'accueil des petits et faibles lecteurs (pas illettrés forcément) qui constituent l'écrasante majorité du lectorat français et européen.

Soyons vigilants à déjouer le risque d'exclusion que peut engendrer la complexité des codes d'accès à l'offre de lecture. Restons proches de la personne.

Nombre d'exemples d'activités « hors les murs » avec le livre et/ou la lecture ne sont certes pas reproductibles. Toutefois, il existe dans toute l'Europe, des écoles, des crèches, des associations d'insertion, des entreprises, des hôpitaux, des prisons, des maisons de retraite, des musées, des lieux culturels et des associations locales et n'oublions pas la rue, commune à tous les citoyens (y compris les sans-logis).

C'est par une coopération étroite, bien construite et suivie et en s'appuyant sur tous les dispositifs officiels (État, collectivités locales, interministériels...) ainsi que sur la vie associative locale, que l'on réussit une réelle politique de proximité et d'augmentation du lectorat.

C'est tout le sens de cette démarche « hors les murs » largement développée dans cet ouvrage afin de répondre à toutes vos questions, que vous soyez bibliothécaires, animateurs culturels, médiateurs, associatifs, enseignants, écrivains, libraires, brefs partenaires d'un projet de lecture « hors les murs ». ●

Quelques références

- B.Gillard et C. Tabet, *Retour à la lecture, lutte contre l'illettrisme*, Retz, Paris, 1988
- C. Tabet, *La bibliothèque hors les murs*, Cercle de la Librairie, Paris, 1996 ; 2^e édition 2004
- C. Tabet, « Les bibliothèques d'un autre type : le tiers-réseau », *BBF*, t.37, n°4, 1992.

2) LA LECTURE À L'HÔPITAL

∴ Lire à l'hôpital : recommandations institutionnelles¹

Le récent rapport d'étude sur la situation des activités de lecture et d'écriture dans les hôpitaux et les maisons de retraite en 2005-2006² ne se limite pas à un état des lieux complet et inédit.

par **Camille DÉGEZ**

diplômée de l'École des chartes et de l'ENSSIB,
Direction du Livre et de la Lecture, Bureau du
Développement de la Lecture, France

En mettant en avant les freins et les facteurs de réussite, en identifiant les attentes des patients et des acteurs de l'hôpital, en citant à titre de « bonnes pratiques » les initiatives déjà mises en œuvre dans certains établissements, il donne des pistes pour le développement de la lecture dans les établissements de santé. C'est pour diffuser le plus largement possible ces pistes auprès des acteurs concernés que les ministères respectivement en charge de la Culture et de la Santé se sont associés dans la publication d'un livret de recommandations.

liées à la gestion des hôpitaux sont ainsi mieux prises en compte. Afin de ne pas décourager d'emblée les acteurs du monde hospitalier qui évoluent dans un contexte budgétaire particulièrement difficile, le livret ne mentionne pas de préconisations chiffrées concernant les collections, les espaces et les moyens de fonctionnement³. Les rédacteurs ont choisi de mettre en avant les conditions à réunir pour favoriser le développement de services de qualité autour de la lecture.

L'objectif des ministères partenaires est d'offrir aux professionnels un outil court, synthétique et clair, qui alterne définitions, exemples concrets et recommandations. Il se veut proche des préoccupations des professionnels de terrain, puisqu'il part des attentes des patients pour proposer des pistes de solutions et de projets réalisables. Les exemples mentionnés sont variés, sans toutefois prétendre à l'exhaustivité : il ne s'agit pas de livrer aux professionnels une recette qu'ils n'auraient qu'à appliquer, mais plutôt de leur transmettre des principes et une démarche. Il a enfin pour ambition de permettre un partage autour du thème de la lecture – perception du vocabulaire, des enjeux et du projet – entre deux mondes professionnels qui se connaissent mal, ceux de la bibliothèque publique et de l'hôpital.

Le livret *Faire vivre la lecture à l'hôpital : recommandations et bonnes pratiques*³

L'un des principaux constats formulés dans le rapport est la nécessité de créer des outils pour sensibiliser et accompagner les acteurs de la lecture à l'hôpital. Ce livret est ainsi le premier outil publié. S'inscrivant dans le prolongement de l'étude, il traduit la volonté commune des institutions hospitalière et culturelle, concrétisée par le travail du comité de pilotage de l'étude⁴. Grâce à l'implication du Ministère de la Santé, les orientations ne sont pas énoncées uniquement par des représentants du livre et des bibliothèques et les contraintes

¹ Cet article est la mise à jour d'un article paru dans le *Bulletin des Bibliothèques de France (BBF)* : Dégez, Camille, Wohlgemuth, Danièle, « Lire à l'hôpital : recommandations institutionnelles », *BBF*, 2008, n° 5, p. 26-30.

² *La lecture à l'hôpital. Bilan et perspectives*, janvier 2007. – Voir la synthèse réalisée par l'auteur de l'étude : Muet, Florence, « Les activités de lecture dans les établissements de santé », *BBF*, 2008, n° 5, p. 20-25. Disponible sur : <http://bbf.enssib.fr>

³ Ministère de la santé, de la jeunesse, des sports et de la vie associative / Ministère de la culture et de la communication. *Faire vivre la lecture à l'hôpital : recommandations et bonnes pratiques*, Paris : Éditions DICOM, mai 2008, 23 p. (collection « Droits et accueil des usagers »). Disponible sur : www.sante.gouv.fr/htm/dossiers/culture_hopital/docs/livret_recommandations.pdf

Les premiers destinataires de ces recommandations sont les acteurs qui travaillent quotidiennement en milieu hospitalier, du directeur de l'établissement au responsable de la bibliothèque hospitalière – aussi appelé « référent lecture » –, qu'il soit salarié ou bénévole. Tout aussi concernés sont les bibliothécaires du réseau de lecture publique, cités à plusieurs reprises dans l'étude comme des partenaires essentiels pour les bibliothèques hospitalières. Le livret doit permettre, à la fois de mobiliser les bibliothécaires pour des partenariats avec l'hôpital et de valoriser les actions existantes, notamment auprès des collectivités de tutelle. Afin de toucher le plus largement possible les destinataires ciblés, le livret a été mis en ligne sur les sites Internet des ministères en charge de la Culture et de la Santé. Il a ensuite été distribué aux associations de bibliothécaires bénévoles (Union Nationale Culture et Bibliothèques pour Tous et Fédération Nationale des Associations de Bibliothèques en Établissements Hospitaliers et à domicile) et dans les salons professionnels (Hôpital Expo et Congrès de l'Association des Bibliothécaires de France). Enfin il a été adressé systématiquement aux directeurs responsables des relations avec les usagers des hôpitaux publics et privés, aux directeurs des bibliothèques publiques et aux représentants de l'État en région (Agences régionales de l'hospitalisation et Directions régionales des affaires culturelles).

Ce livret *Faire vivre la lecture à l'hôpital* a naturellement vocation à être relayé par des actions de formation, notamment en direction des bibliothécaires du réseau de lecture publique⁶ et complété par d'autres outils, comme par exemple, un guide plus complet, un site Internet ressource et/ou collaboratif sur le modèle d'ALPHABib⁷.

Les principales recommandations

Les principales recommandations concernent l'ensemble des aspects de la gestion des bibliothèques, adaptées au contexte spécifique de l'hôpital : publics, collections



et services, méthode de projet et recherche de partenariats.

1. Aller au-devant des publics de l'hôpital

Le public de l'hôpital recouvre l'ensemble des publics : nous sommes tous appelés à séjourner à l'hôpital à un moment de notre vie. C'est donc une opportunité pour les bibliothèques de lecture publique, que fréquentent majoritairement les classes moyennes, de toucher voire de fidéliser un public plus large que celui habituellement accueilli.

Toutefois l'étude montre que les attentes et le rapport à la lecture des patients varient selon la situation d'hospitalisation, c'est-à-dire selon les caractéristiques du service ou de l'établissement, la durée du séjour, la nature et le degré de gravité de la maladie ou du handicap, les stratégies engagées pour assumer l'hospitalisation, mais aussi comme ailleurs selon le sexe, l'âge, les pratiques culturelles personnelles... Avec des moyens restreints, mieux vaut choisir de servir certains publics par des propositions adaptées, que risquer de n'en toucher aucun en proposant une offre trop large sans analyse préalable ni réflexion sur la qualité des services offerts.

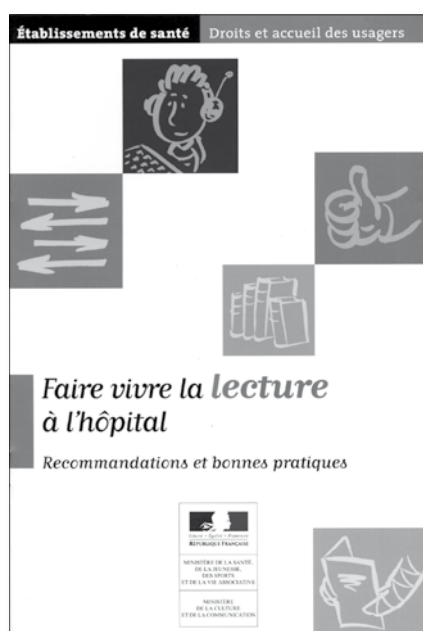
4 Réuni pour la finalisation du livret dans un format restreint : Direction de l'hospitalisation et de l'organisation des soins, Direction du livre et de la lecture, sous-section Hôpitaux de l'Association des Bibliothécaires de France.

5 Pour des préconisations chiffrées, voir IFLA. *Guide à destination des bibliothèques desservant des patients hospitalisés, des personnes âgées et handicapées dans des institutions de long séjour*, IFLA Professional Reports, n°83, 2004. Disponible sur : www.ifla.org/VII/s9/nd1/Profrep83.pdf et l'annexe de la convention Culture à l'hôpital de 1999 sur « le développement de la lecture dans les établissements de santé », disponible sur : www.culture.gouv.fr/culture/politique-culturelle/hopital/lecture.htm.

6 L'École Nationale Supérieure des Sciences de l'Information et des Bibliothèques (ENSSIB) a proposé en 2008 et 2009 un stage dans le cadre de la formation continue des conservateurs et bibliothécaires, intitulé « Bibliothèques publiques et hôpitaux : quels partenariats pour quels services? ».

7 Wiki pour « Améliorer L'accueil des Personnes Handicapées en Bibliothèques », créé par la Bibliothèque publique d'information en 2007 : <http://alphabib.bpi.fr/>

Il importe donc de « tenir compte de ces différentes situations d'hospitalisation ». À côté des publics actuellement les plus fréquemment desservis que sont les enfants, les personnes en situation de dépendance et les personnes hospitalisées en séjour psychiatrique, il est possible de développer des offres répondant aux attentes spécifiques d'autres publics. Aux patients séjournant brièvement à l'hôpital⁸, on pourra ainsi faire



une proposition centrée sur la lecture ludique, et mettre à disposition des ouvrages pour la consultation en salle d'attente. Une telle proposition sera également pertinente pour les familles et les accompagnants des patients, de même que des documents autour de l'éducation à la santé. Pour les jeunes, on aura intérêt à développer des collections et des services centrés sur le multimédia. Pour les personnes déficientes visuelles et pour les personnes âgées, on prévoira des livres sonores et en gros caractères. Enfin pour les professionnels

de la santé, on ira vers une offre apparentée à celle de la lecture publique, avec en plus des documents permettant le travail autour du corps, de la souffrance et de la maladie.

2. Proposer une offre de lecture attractive et de qualité

Le préalable nécessaire à la mise en place d'une offre de lecture attractive et de qualité est le « développement des compétences professionnelles ». Il s'agit pour le référent lecture de l'hôpital de se former non seulement à la bibliothéconomie (gestion des collections, des services, médiation...), mais aussi à la connaissance de l'institution hospitalière, aux méthodes de gestion de projet et de communication, et à l'accueil des publics.

Il importe également de ménager « dans l'hôpital un espace de lecture dédié ». Par

espace de lecture, on entend un local situé dans un lieu central, visible et respectant les normes d'accessibilité aux personnes handicapées. Il est intéressant de l'ouvrir aussi bien aux patients et aux accompagnants qu'aux professionnels de la santé, afin de favoriser les échanges entre eux dans un contexte non médicalisé. Selon les priorités de l'établissement, il peut aller du simple point lecture géré par des bénévoles à la médiathèque en libre accès gérée par un professionnel des bibliothèques. L'offre de lecture gagne en outre à « se rapprocher des patients en investissant d'autres espaces de l'hôpital », des salles d'attente ou de détente dans les services d'hospitalisation aux chambres des patients, grâce notamment au chariot de livres. Pour la médiathèque comme pour le chariot, il est essentiel de s'attacher à « la régularité des horaires » d'ouverture ou de passage et de les faire connaître, afin de créer un rendez-vous programmé, bien identifié par le personnel et attendu par les patients. Il est important pour cela de s'appuyer sur les différents supports de « communication » de l'établissement, internes et externes, mais aussi sur les soignants comme relais de l'information auprès des usagers.

En matière de collections, l'offre doit être pensée en fonction de catégories de publics et de situations d'hospitalisations ciblées ; de manière générale, celles-ci doivent s'ouvrir à « des supports variés » (livres imprimés, presse, CD, DVD...), « récents et de qualité », sur le modèle des médiathèques de lecture publique. À côté de l'offre traditionnellement centrée sur les ouvrages d'évasion et « faciles à lire », une place doit être faite à « des ouvrages d'information et à des moments organisés d'échanges sur le corps, la douleur, la maladie ou la vie avec un handicap ». L'attente des patients et de leur famille en ce domaine est en effet très forte.

Enfin des « médiations » doivent être mises en place afin de rendre accessibles et de valoriser ces collections. Si le passage du chariot dans les chambres paraît particulièrement approprié au contexte

⁸ En particulier en MCO (médecine, chirurgie, obstétrique), où la durée moyenne d'hospitalisation est inférieure à cinq jours.

de l'hôpital, il est également possible de proposer les mêmes animations que dans les bibliothèques municipales : lectures de contes, rencontres avec des artistes, ateliers d'écriture... à condition toutefois de se plier aux contraintes hospitalières et de les préparer en amont avec les soignants du service concerné.

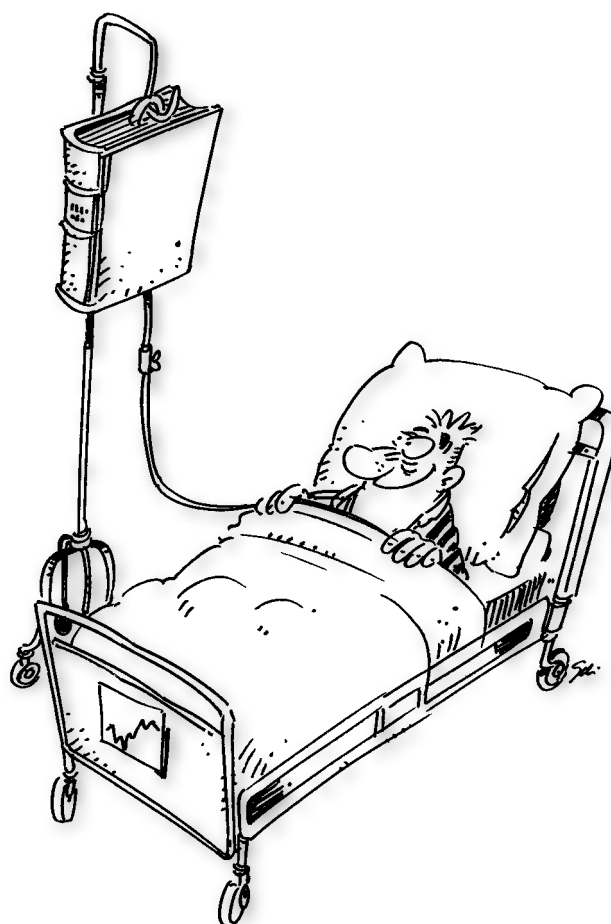
3. Recourir aux méthodes de gestion de projet

Afin de remédier au déficit de visibilité des actions autour de la lecture et de favoriser leur intégration aux autres activités de l'hôpital, le référent lecture se doit « d'inscrire l'ensemble de sa démarche dans une logique de projet ». Le projet d'offre de lecture dans toutes ses composantes (collections, services et animations, coexistence d'un lieu-bibliothèque et du passage du chariot) a en effet vocation à être formalisé dans un document écrit. Il doit autant que possible être intégré dans le volet culturel du projet d'établissement. La pérennité des actions sera ainsi grandement favorisée, dans son existence et dans ses moyens, et la coopération avec les soignants, une fois institutionnalisée, sera renforcée. L'adoption d'une logique de programmation, à l'instar des autres événements culturels, apportera encore davantage de visibilité.

4. Mobiliser des partenaires

La dernière recommandation, et non la moindre, relève de la même logique : un projet autour de la lecture à l'hôpital ne peut aboutir sans mobiliser, dès sa conception, un certain nombre de partenaires « au sein de l'établissement », qu'il soit personnel soignant, technique ou administratif. En particulier, le référent lecture de l'hôpital doit s'efforcer de nouer des relations privilégiées avec le référent culturel, rattaché à la direction générale ou à la direction chargée des relations avec les usagers ou le chargé de communication, et avec l'association de bénévoles bibliothécaires lorsqu'il y en a une.

« Avec l'extérieur », c'est avant tout auprès



des « bibliothèques municipales et bibliothèques départementales de prêt » que l'hôpital trouvera des partenaires. Celles-ci font en effet figure de ressources pour la bibliothèque hospitalière dans de nombreux domaines : par le dépôt de livres ou le conseil en matière de sélection et de valorisation des documents, elles peuvent contribuer à améliorer la qualité des collections; elles peuvent également aider à la mise en place d'un programme d'animations, déplacer leurs propres activités à l'hôpital, ou accueillir les patients dans leurs locaux le temps d'une visite ou d'une lecture ; enfin elles ont un rôle à jouer dans la formation du référent lecture et des bénévoles. Pour l'hôpital, c'est donc une opportunité de s'ouvrir sur l'extérieur, tandis que les bibliothèques y gagnent la perspective de toucher de nouveaux publics, et bien plus encore⁹.

Souhaitons que ces recommandations suscitent chez les bibliothécaires le désir d'aller vers le public de l'hôpital, autant que chez les professionnels de la santé, l'envie d'aller vers les bibliothécaires, afin que lire à l'hôpital soit aussi facile qu'en ville. ●

9 Sur le contenu, les modalités et l'intérêt des partenariats entre bibliothèques publiques et hôpitaux, voir : Guérin, Claudie, « Pourquoi et comment travailler avec l'hôpital ? », *BBF*, 2008, n° 5, p. 31-37. Disponible sur : <<http://bbf.enssib.fr/>>

∴ Des livres à l'hôpital

grâce à la Croix-Rouge de Belgique

par Anne de ROUBAIX

bibliothécaire dirigeante, coordinatrice de projet
« Action sociale – Bibliothèques »

Ce projet initial de la Croix-Rouge en matière de lecture est aussi celui qui a le plus évolué, en raison des changements survenus dans le déroulement des hospitalisations : on ne reste plus à l'hôpital que pendant la période de crise, en moyenne moins de cinq jours, pendant lesquels les temps de soins sont importants et la fatigue extrême. « On retrouvait les patients d'une semaine à l'autre, ce qui est rarement le cas aujourd'hui. »

Organisation pratique

Dans une soixantaine d'hôpitaux et cliniques, une collection de livres a été rassemblée et est entretenue par les volontaires, grâce à une contribution financière régulière de l'institution. La dimension de la collection de base est évaluée en fonction du nombre de lits « lecteurs » - ceux dont les occupants ont la capacité physique de lire et ne sont pas contagieux. L'espace dévolu à la bibliothèque est souvent restreint. Le but est donc de maintenir une petite collection stable en bon état, propre et attrayante. Pour la faire vivre, on intègre des livres récents, mais on supprime aussi tout ce qui est abîmé ou a perdu de l'intérêt.

Les livres y sont classés selon une CDU simplifiée et, pour faciliter le travail des volontaires, des logos éclairent d'un coup d'œil sur le contenu des romans : histoire, biographie, amour, suspense ou policier...

Le prêt se fait essentiellement lors des visites en chambres. Une ou deux fois par semaine, les chariots de distribution font le tour des services, avec un choix le plus large possible et, souvent, avec le catalogue complet de la bibliothèque, quitte à aller rechercher dans le local le livre absent du chariot. Parfois, à certaines heures, le local est accessible aux lecteurs, mais les patients se déplacent peu.

Cibler les achats et trier les dons

Le budget est petit, d'où la nécessité de bien choisir : comment proposer à un nombre restreint mais diversifié de lecteurs un choix suffisamment ouvert, qui éveille l'intérêt et offre aux séjours brefs une lecture rapide ; aux yeux fatigués une belle typo ; aux cerveaux stressés une histoire délassante ; aux personnes alitées et affaiblies des livres légers, des illustrés, des BD (grand succès pour « Les femmes en blanc »), des magazines... « C'est difficile, les gens restent si peu de temps. On n'a pas souvent l'occasion de revoir un même lecteur et donc on manque de retour sur ce qu'on leur prête. »

Le volontaire recueille les conseils des bibliothécaires, des libraires, du trimestriel *Le Chariot*¹, des amis lecteurs... « Il faut lire beaucoup ou faire lire pour avoir des commentaires à présenter au lecteur. »

Respecter les consignes d'hygiène

Lors de la tournée, les consignes d'hygiène, d'isolement, d'obscurité, de diète, etc. sont à respecter pour ne pas mettre en danger la santé du malade :

- Le chariot passe l'après-midi, le matin étant réservé aux soins et toilettes ;
- Le circuit est établi avec le responsable

¹ *Le chariot* : Le lien entre les bibliothécaires au service des malades. Les Amis du Chariot, 23 Boulevard de la Liberté F-59800 Lille.



© Croix-Rouge de Belgique

- de l'hygiène de l'hôpital, les volontaires s'y conforment et se désinfectent les mains après chaque visite en chambre ;
- Entre chaque prêt, la propreté du livre est vérifiée et le livre est écarté du prêt pendant quelques jours : le papier est heureusement un milieu où les agents d'infection ne survivent pas plus de quelques heures ;
 - Nous ne passons pas dans les chambres d'isolement.

Relations avec le lecteur

Si le livre est toujours une porte ouverte vers l'imaginaire ou le monde extérieur, une issue à la solitude et à l'ennui, un moyen d'oublier momentanément l'immobilité forcée, l'inactivité et même l'anxiété, à l'hôpital, il est d'abord une occasion de contacts humains, même quand les rencontres sont brèves. Une passion commune pour la lecture facilite cette approche particulière du patient hospitalisé. Il est important d'annoncer dès la présentation, que le service est gratuit, car les malades à l'hôpital n'ont pas toujours d'argent à portée de main.

Il faut bien sûr tenir compte des conditions matérielles, psychologiques et mentales des personnes visitées, ne pas déranger pendant le repos, la souffrance. Parfois le malade a envie de se confier : « Je n'ai

pas besoin de votre livre mais je veux bien votre main ». Parfois, face au plaisir de choisir un livre, il prend le temps d'examiner tout le chariot avant de se décider. Parfois, on ne prête rien, soit parce que les patients sont trop souffrants soit parce que leur intérêt est à juste titre ailleurs (comme en maternité).

En pédiatrie aussi

Dans un service de pédiatrie, l'organisation est différente : ni chariot, ni tournée de la bibliothèque, mais une présence aussi continue que possible, pour occuper les enfants quelques heures chaque jour. De nombreux volontaires se répartissent les

© Croix-Rouge de Belgique





© Croix-Rouge de Belgique

jours de la semaine. Il existe souvent une salle de jeux, où des enfants sont réunis, mais il faut aussi passer dans toutes les chambres pour ne pas oublier ceux qui ne peuvent pas se mouvoir.

Jeux et livres sont présentés ensemble. C'est à la fois un peu de gaieté pour les enfants et un temps de répit pour les parents. « À l'hôpital, bien sûr, les enfants sont très sollicités par la télé, les jeux électroniques. Je fais le tour du service avec mon sac de livres et respecte le choix des enfants et de leurs parents. Un enfant sur dix peut-être accepte qu'on lui lise un livre, mais alors on ne s'arrête plus. Voyant l'enfant captivé, le parent en profite pour souffler. On lit même devant les parents. Certains écoutent avec de l'étonnement dans le regard - Oh les livres, ça ne l'intéresse pas ! Face à l'intérêt de l'enfant, qui en redemande. Alors on laisse un petit choix d'albums aux parents pour le reste du séjour. « On prête plus de livres qu'on n'en lit sur place. Pour

les plus grands ce sont surtout des BD. On ne peut malheureusement pas laisser livres ou jeux en libre accès : on ne retrouverait rien ! Il faut qu'un volontaire soit présent pour ouvrir les armoires fermées à clé. Et les enfants qui partent remettent les livres empruntés dans une "boîte aux lettres"

fermée elle aussi. Un peu de rigueur est nécessaire pour éviter les vols. »

Comme chez les patients adultes, nous observons chez les parents le besoin de parler avec un interlocuteur neutre et qui a du temps. Même si c'est un inconnu, c'est quelqu'un qui appartient à un organisme qui inspire la confiance.

Un volontariat gratifiant

En retour du temps et de l'écoute donnés, le volontaire reçoit tellement lui aussi qu'il reste motivé pendant des années : « Des

mercis chaleureux compensent des heures plus indifférentes. » « L'autre jour, on nous a qualifiés de "fournisseurs de bonheur", c'est tout dire ! » « Parfois nous retrouvons des petits mots de remerciements rédigés sur des papillons de tout genre. » « Je terminais une carrière d'enseignante et je souhaitais trouver une activité un



© Croix-Rouge de Belgique

peu culturelle. Une amie, volontaire à la Croix-Rouge, m'a signalé qu'il manquait une distributrice de livres au CHU... et je suis toujours en poste après bientôt 16 ans. » « Active depuis 34 ans à l'Hôpital français, puis à Saint-Pierre : que de rencontres cela permet ! » ●

∴ Un livre, une rencontre : des volontaires pour atteindre les publics éloignés

par Anne de ROUBAIX ●

Que ce soit à l'hôpital, en prison, en maison de repos et de soins, à domicile ou dans un local de Maison Croix-Rouge, le livre a sa place : pour enrichir la rencontre, pour habiter la solitude, pour partager un plaisir, pour apaiser les angoisses, pour ouvrir sur le monde, pour rompre le cercle vicieux de la marginalisation...

Prêter des livres par l'intermédiaire des activités de la Croix-Rouge, qui atteignent des personnes exclues *de facto* des circuits culturels, a un double objectif, humanitaire et culturel. Ces deux aspects sont complémentaires puisque le droit à la culture est un des droits fondamentaux de l'être humain (Art. 27 de la Déclaration des Droits de l'Homme). La Croix-Rouge joue donc son rôle d'organisation humanitaire en accueillant dans ses structures une activité culturelle.

Celle-ci se conjugue d'ailleurs bien avec les principes fondateurs de l'organisation :

- L'HUMANITÉ : le public prioritaire y trouve un moment de convivialité et un sentiment de dignité, non grâce à une faveur accordée, mais par le respect d'un droit ;
- LE VOLONTARIAT : le temps accordé n'est mesuré qu'en plus-value sociétale ;
- LA NEUTRALITÉ : le choix du lecteur est respecté, sans jugement de valeur.

Avec l'objectif initial de favoriser le bien-être des malades hospitalisés, naît, dès 1937 au sein de la Croix-Rouge, le Conseil national des Bibliothèques d'Hôpitaux, futur Service des Bibliothèques ; dans les années 60, l'activité de prêt de livres, prise en charge par les volontaires, se développe largement dans les maisons de

repos et, pendant la décennie suivante, des initiatives de prêt à domicile naissent dans différentes sections locales. La mission du volontaire est double : répondre aux demandes des lecteurs déjà acquis et communiquer le plaisir de lire à un public moins concerné.

La Croix-Rouge avait développé en son sein une importante bibliothèque, reconnue comme « bibliothèque spéciale » par le MCF. La réorganisation, en 2004, de l'activité « prêt de livres » auprès des personnes vulnérables ou isolées, n'a jamais mis en doute sa pertinence, au contraire ! En l'absence désormais d'une collection propre, des solutions ont été réfléchies et mises en place pour son maintien et son développement.

- D'une part, dans les établissements hospitaliers ou pénitentiaires, le prêt de livres est organisé grâce aux collections de livres créées et entretenues dans chaque institution et financées par chacune d'elles.

Au sein de l'hôpital : dénouer l'angoisse

Les séjours en hôpital sont devenus si courts, en dehors des moments aigus de la maladie, que le rôle du volontaire s'oriente plus vers la visite et l'écoute que vers le

prêt proprement dit. Les lecteurs assidus amènent d'ailleurs souvent leurs livres ou les reçoivent de leurs proches.

Pourtant, la visite en chambre est toujours l'occasion de proposer des livres en prêt. La lecture, on le sait, dénoue l'angoisse, éloigne les soucis et détend physiquement.

Dans les établissements pénitentiaires : ouvrir une fenêtre

Des volontaires participent, avec des détenus, à la création et à l'entretien d'une bibliothèque et éventuellement à son animation : ateliers de lecture, d'écriture... tant pour occuper les loisirs des détenus et permettre l'expression de leur créativité que pour répondre à leurs besoins de formation et de réflexion.

- D'autre part, pour les lecteurs à mobilité réduite, une convention avec le Ministère de la Communauté française encourage et favorise la mise en place de partenariats locaux entre les Maisons Croix-Rouge et les bibliothèques publiques.

Par l'intermédiaire des volontaires de la Croix-Rouge le lecteur isolé, immobilisé reste membre de la bibliothèque ou le devient et se voit apporter chez lui les livres qu'il souhaite.

Cette collaboration est avantageuse pour tous :

- Les volontaires ont accès aisément, pour leurs lecteurs, à toutes les collections du réseau des bibliothèques publiques ;
- 1400 lecteurs qui ne peuvent se déplacer bénéficient, comme tout citoyen, de ce service public ;
- La Croix-Rouge a remis aux six bibliothèques centrales de la Communauté française sa collection de plus de 15.000 volumes en grands caractères ;
- Les bibliothécaires offrent leurs compétences professionnelles tant dans les choix que dans l'organisation d'animations autour du livre ;
- Les bibliothèques peuvent favoriser le recrutement de nouveaux volontaires aimant la lecture et faire connaître des lecteurs qui ont perdu leur mobilité.

© Croix-Rouge de Belgique





© Croix-Rouge de Belgique

À domicile et en maisons de repos : l'occasion de communiquer

Les recherches sur le vieillissement montrent que les personnes isolées, qui n'ont plus suffisamment l'occasion de communiquer, se renferment sur elles-mêmes et vieillissent sensiblement plus vite que les autres. Grâce à l'échange de livres, choisis librement, qu'on lit ensemble, dont on partage le plaisir et les souvenirs, un moment de rencontre enrichissant est prolongé même dans la solitude.

Le rôle du volontaire consiste à établir ou à maintenir, à un rythme régulier, le lien entre la bibliothèque et le lecteur. Muni des demandes des bénéficiaires lors d'une visite, il se rend à la bibliothèque pour les transmettre aux professionnels et choisir les livres qui y répondent le mieux. À la visite suivante, il apporte le nouveau choix et reprend les livres lus.

Le temps de visite est fait d'écoute et d'échanges. Il peut être complété par une lecture à voix haute, en groupe restreint ou individuellement, suivie d'un partage des impressions, des souvenirs.

Nous savons qu'à ce jour moins de 15 % des plus de 75 ans vivent en maisons de repos, les autres, à leur domicile, vivent souvent seuls et parfois avec une faible capacité de mobilité. On comprend dès lors que l'attention est à porter prioritairement aux

activités tournées vers ceux-ci pour qui la solitude est la première souffrance.

À la Maison Croix-Rouge : une action préventive à construire !

Un autre public peut être atteint grâce à la Croix-Rouge.

Dans ses « vestiboutiques », buanderies et épiceries sociales se rencontrent souvent des personnes marginalisées, convaincues que le « culturel » est inaccessible et que la place du livre est à l'école. Leurs enfants présentent parfois une pauvreté de langage qui handicape tout leur parcours scolaire.

Conduire vers les livres les plus jeunes d'entre eux, quand ils accompagnent leurs parents, et leur lire des histoires serait une action préventive qui les aiderait à développer leur langage, leur concentration, leur curiosité, leur imagination... pour accéder à une culture de base, s'approprier des capacités d'apprentissage, construire une image positive d'eux-mêmes.

Le temps accordé à cette action, aussi restreint soit-il, est une goutte d'eau qui commencera, nous l'espérons, à alimenter une rivière. ●

Infos : www.croix-rouge.be

•• Une expo de photos

« Lire à l'hôpital » à Paris

par **Claudie GUÉRIN**

coordinatrice des médiathèques et centres de documentation /
DRH / Assistance Publique-Hôpitaux de Paris

Souvent symbole d'exclusion et de huis clos, l'hôpital est pourtant un lieu singulier de transmission culturelle dans lequel le livre et la lecture trouvent un écho particulier. Pour mener à bien les activités autour du livre et de la lecture et les intégrer dans la vie de l'hôpital, l'Assistance Publique-Hôpitaux de Paris, plus grand groupe hospitalier européen, s'est dotée depuis plusieurs dizaines d'années d'un réseau de médiathèques qui développe une politique de lecture publique audacieuse, soutenue par le ministère de la Culture.

Ce réseau est composé de 20 médiathèques gérées par 31 bibliothécaires professionnels. Cette organisation est complétée par 17 points de lecture gérés par des bénévoles. Le Centre Inter-Médiathèques, rattaché à la direction de l'institution, assure la coordination de ce dispositif structuré de lecture publique.

Soucieuses de la qualité et de la diversité des collections, les médiathèques mettent à la disposition des patients et des personnels 345 000 documents multi-supports. Des accès Internet, très fortement utilisés, sont également proposés. En complément de leur accueil à la médiathèque à des horaires étendus et fixes, le passage hebdomadaire du chariot de livres dans les services de soins ou le portage à la demande, permettent de desservir les personnes ayant des difficultés à sortir de la chambre. Ce service « au plus près » est l'occasion d'une relation privilégiée avec la personne hospitalisée et sa famille. Il faut également souligner l'importance des activités culturelles à l'attention des patients. Chaque année, environ 200 événements autour du livre et de la lecture - expositions, concerts, ateliers graphiques avec des illustrateurs, conférences littéraires, séances de contes, lectures à voix haute - se déroulent dans les médiathèques, les services de soins et au chevet des patients. Certains d'entre



Hôpital Robert-Debré © Photothèque numérique AP-HP, Eric Garault

eux s'inscrivent dans le cadre de manifestations nationales comme le Printemps des poètes et Lire en fête. Ces médiations sont animées par des artistes professionnels rémunérés, conteurs, comédiens, illustrateurs, musiciens... Pour maintenir une qualité d'offre, à l'instar des bibliothèques publiques, ces services disposent de budgets propres et bénéficient du soutien du ministère de la Culture. Cette dynamique, dont l'ambition est de faire entrer la culture à l'hôpital, est renforcée par des partenariats que plusieurs médiathèques ont noué avec des villes ou établissements culturels (Nanterre, Clichy, Draveil, le FRAC, par exemple). La communauté hospitalière a connaissance des ressources mises à sa disposition et des rendez-vous culturels proposés grâce au site Internet institutionnel (www.aphp.fr) dans la rubrique « Lire, voir et se documenter ».

L'expérience des bibliothécaires et les échanges avec le personnel médical et soignant permettent d'avancer quelques remarques sur l'intérêt de cette offre.

À l'hôpital, la médiathèque est un des seuls espaces non médicalisés où les patients (de tout âge et de toute origine) et leurs proches, les personnels (issus de toutes les catégories culturelles et socioprofessionnelles) et leurs enfants se côtoient et communiquent sur un autre mode. Cette diversité des publics utilisateurs d'un même lieu constitue un atout pour tous.

Pour le patient, aller à la médiathèque emprunter un document, lire sur place ou participer à une rencontre est une occasion de quitter l'espace réservé au soin hospitalier pour rejoindre un lieu neutre où il oublie un temps la maladie et les soins. Il s'investit alors dans une activité qui le rapproche de la normalité. Il y rencontre des personnes qui ont des statuts différents de celles qu'il côtoie dans les services et peut échapper temporairement à la solitude. Partager une activité culturelle permet de construire ensemble, de se ressourcer et de s'inscrire dans la durée. De manière générale, la participation commune à la réalisation d'un projet culturel permet la création d'un lien nouveau et différent entre le malade, sa famille et l'équipe médicale. Un autre élément important est l'attention individuelle dont chaque patient est l'objet. Nouer une relation privilégiée, même brève, avec un non soignant est un événement rare car la vie d'un patient à l'hôpital est essentiellement collective et tournée vers le soin au détriment de la relation individuelle et de l'intimité. Ces rendez-vous culturels préservent également un espace de liberté individuelle par une meilleure prise en compte des besoins de la personne et le respect de son libre choix. Enfin, les rencontres et ateliers offrent la possibilité aux patients, au travers de ses propres créations, de reconstruire un environnement culturel et une identité fortement mise à mal par la maladie ou le handicap. Comme l'explique la sociologue Michèle Petit, l'histoire lue par le biblio-



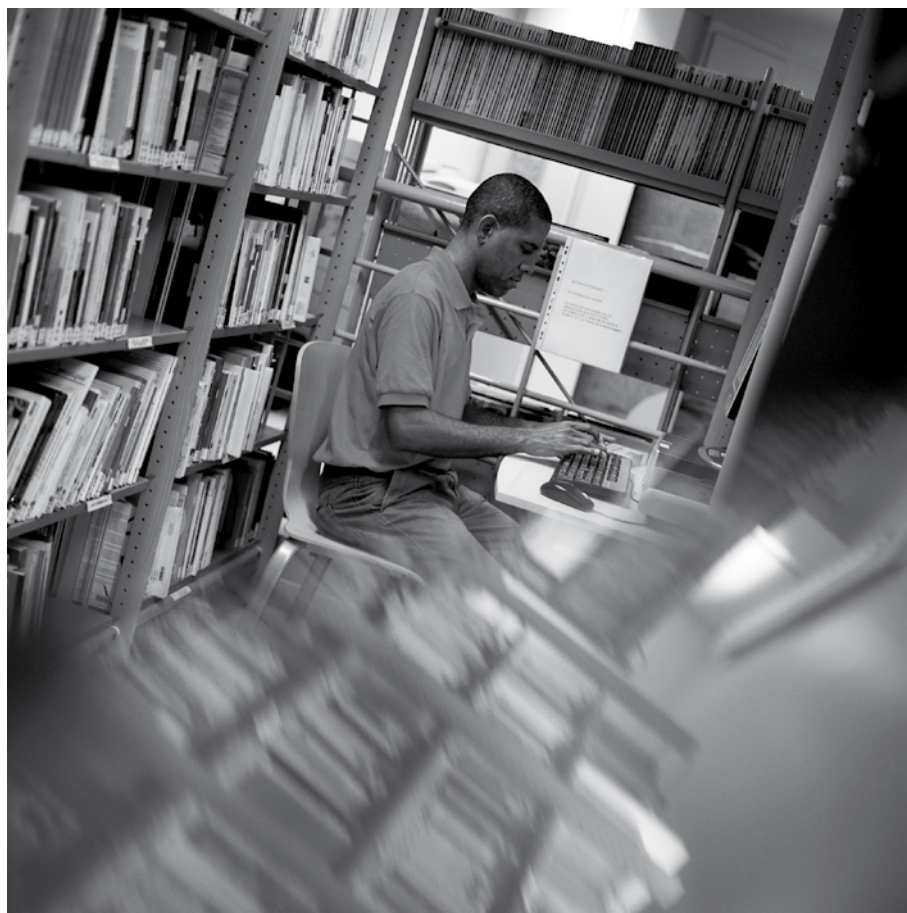
thécaire, un artiste ou un soignant, le partage autour d'une création artistique, les échanges permettent de « se reconstruire, d'imaginer à nouveau, de s'identifier, de se projeter et par là même d'exister ».

Le taux important de personnels inscrits actifs, de l'ordre de 50% en moyenne, montre également l'intérêt de la présence de ce type de service qui constitue un élément fort de la politique sociale de l'institution. Les agents, eux-mêmes bénéficiaires des services des médiathèques, s'impliquent davantage dans les projets proposés par le bibliothécaire et sont de véritables relais.

Véritable lieu de vie, de création et d'échanges, la médiathèque constitue une offre culturelle quotidienne pour toute la communauté hospitalière et est un facteur essentiel d'humanisation du séjour et d'accompagnement du patient.

L'exposition *Lire à l'hôpital : les médiathèques de l'Assistance Publique-Hôpitaux de Paris* témoigne de l'offre développée par le réseau des médiathèques à travers le regard de l'artiste-photographe Éric Garault qui, au fil des rencontres, a patiemment capté des instants de lecture.

*Hôpital Tenon / Oncologie
– unité de greffe de moelle
© Photothèque numérique
AP-HP, Eric Garault*



Hôpital Beaujon /
À la médiathèque
© Photothèque numérique
AP/HP, Eric Garault

Immergé pendant plusieurs jours dans les chambres, salles d'attente, chambres stériles, médiathèques et services de soins, le photographe suggère l'échappée belle que procure la lecture. « J'ai découvert de vrais lieux de vie : des lectures groupées, des passages rapides, de longs moments face aux postes Internet, une fébrile recherche ou d'étonnantes postures de lecture. L'activité soutenue du personnel contraste avec le calme du lecteur. C'est à cet entre-deux et dans le silence de la lecture, juste ponctué par le déclenchement incongru de mon gros boîtier 6X6, que je me suis accroché pour réaliser ces images». Dans cette évocation délicate du corps dans son rapport au livre, Éric Garault joue avec les reflets, les superpositions, les matières, les cadrages... En y regardant de plus près par le prisme culturel, il propose une autre approche de l'hôpital, plus sensible et plus humaine.

Éric Garault (www.ericgarault.com) collabore régulièrement avec la presse (*L'Express*, *Le Monde*, *Télérama*, *le Figaro Magazine*, *Le Nouvel Obs*, *Lire...*), des ins-

titutions (Conseil Général de Seine-Saint-Denis, festival Banlieues bleues...) et des entreprises. La question de la lecture occupe une place particulière dans son travail à travers des portraits d'écrivains et des reportages au Salon du livre de jeunesse et de la presse de Montreuil.

Cette exposition pourra être présentée dans les établissements hospitaliers qui en feront la demande. Elle fait également partie du catalogue des expositions itinérantes de la Bibliothèque publique d'information du Centre Georges Pompidou afin de circuler dans les bibliothèques municipales et départementales de prêt. ●

Infos :

Claudie Guérin, coordinatrice des médiathèques et centres de documentation / DRH / Assistance Publique-Hôpitaux de Paris
10, rue des Fossés Saint-Marcel 75005 Paris (France)
Tél. : 00 33 1 40 27 52 93
Mél : claudie.guerin@dfc.aphp.fr

3) LIRE EN PRISON

∴ Culture et prison en Communauté française

par Jean-Claude DE POTTER ●
professeur à l'ULB

La prison est problème de conscience. Selon ses conceptions, conservatrices, conformistes ou progressistes et humanistes, chacun définit sa position face à la prison. Mais tous s'accordent à dire qu'elle est lieu d'enfermement et de neutralisation des individus qui ont porté atteinte à l'ordre social ou économique, lieu où la justice entasse pêle-mêle les jeunes délinquants, les étrangers, les assassins condamnés, les prévenus (présûmés innocents), les malades mentaux.

La prison vise à surveiller et punir, préserver l'ordre moral, protéger la société, mais elle réussit surtout à stigmatiser. Les objectifs de l'incarcération ont été revus et corrigés; si l'on considère que la prison peut amender, rééduquer, réadapter, réinsérer, alors il est indispensable de réduire l'écart entre l'enfermement et la vie en société. Car ne nous y trompons pas, à l'exception de très rares cas, tous les détenus actuels seront un jour libérés, rendus à la société. Le libéré sera mis sur le trottoir avec son sac mais avec quel bagage, quelle préparation à sa réinsertion sociale ?

Si la prison arrête le temps, la date de libération arrivera.

La détention ne peut donc être absurde; elle ne peut rompre les liens affectifs, sociaux, culturels du détenu avec l'extérieur, elle ne peut annihiler ses réflexes d'homme social. Comme le soulignait Robert Badinter : « si le criminel ou le délinquant sort de prison comme il y est entré ou plus dangereux encore, l'emprisonnement n'est plus une défense de la société mais une menace pour la société ».

La peine présente donc deux aspects : d'une part, le délit et sa sanction qui sont l'affaire des juges et d'autre part, la façon dont cette sanction est appliquée, la « qualité » de la période de détention et

non plus sa « quantité ». Punir par privation de liberté est l'unique condamnation, et préparer le retour dans la société doit être l'objectif à plus ou moins long terme. Tout programme pénitentiaire doit donc répondre à deux soucis. Le premier, indispensable pour le ministère de la Justice sera la gestion du temps carcéral par l'organisation des visites, du travail éventuel, des sorties et congés. Cette organisation répond à la nécessité d'adaptation de la personne à ses conditions de détention, à vivre ou à survivre, à supporter l'enfermement. Le second souci, vise à proposer au détenu les outils nécessaires pour affronter et résoudre les problèmes auxquels il sera confronté : relations familiales et sociales, logement, emploi, gestion du salaire, réparation financière à la victime, environnement modifié, etc. Ce programme doit être individualisé. Or, la population des prisons est très diversifiée. Vingt mille personnes environ entrent chaque année dans les prisons belges. La population quotidienne ne cesse d'augmenter : cinq mille cinq cents détenus au début des années 70, sept mille au début des années 90, et dix mille cinq cents aujourd'hui. La proportion des prévenus est passée de trente à quarante-cinq pourcents en quelques années, considérant ainsi la prison comme lieu d'attente avant de comparaître. Ce lieu d'attente est aussi lieu d'angoisse. La population de

condamnés à de longues peines augmente ainsi que la population féminine ; la proportion d'étrangers ne cesse d'augmenter : quarante pourcents dans l'ensemble des prisons mais soixante à septante pourcents dans les deux prisons bruxelloises. Les causes principales de cette inflation carcérale sont l'augmentation de la durée de la détention préventive ainsi que des peines infligées, le retard et la diminution des libérations conditionnelles, la multiplication des cas d'internement psychiatrique. La sévérité des juges est liée aux sentiments et demandes accrues de sécurité dans le public.

Dans les prisons cohabitent – très souvent avec difficulté deux mondes différents aux intérêts opposés : le personnel pénitentiaire chargé d'encadrer et d'organiser la vie de ceux que l'on prive de toute autonomie. Dans ce microcosme où les intérêts sont contradictoires et en opposition, l'éducation doit occuper une place importante. Dès 1989, la recommandation n°R(89)12 du Conseil de l'Europe sur l'éducation en prison est venue apporter quelques indications sur les principales options de politique pénitentiaire européenne, sans toutefois avoir force contraignante : « ... l'éducation des détenus doit, dans sa philosophie, ses méthodes et son contenu, être rapprochée le plus possible de la meilleure éducation des adultes dispensée dans le monde extérieur ... et doit être la recherche constante de moyens permettant de relier les détenus au monde extérieur ... » Sous le vocable « éducation » il convient d'englober la formation scolaire, la formation professionnelle, la culture, l'éducation physique et le sport, l'éducation sociale.

Actuellement dans les prisons belges, les activités organisées sont essentiellement occupationnelles et tentent de répondre aux difficultés psychologiques ou relationnelles ; elles visent à occuper le temps et l'esprit, canaliser les réactions à la situation et ainsi, participer à une certaine sécurité interne requise dans le cadre du régime pénitentiaire. Bon nombre d'activités sont considérées comme dérivatives

et non pas comme une contribution au programme d'éducation. Elles sont donc tributaires de l'organisation sécuritaire et de la disponibilité des surveillants.

De 1984 à 2002, un service du ministère de la Communauté française a assumé une mission de promotion de l'enseignement (alphabétisation, enseignement primaire et secondaire, formation professionnelle, initiation à l'usage d'ordinateurs ...) de la culture (promotion du théâtre, expositions de peintures, ateliers d'écriture, expression graphique ...) du sport. Toutes ces missions furent assumées en collaboration étroite entre les départements du ministère et les différents services d'aide aux justiciables intervenant dans toutes les prisons. Pendant cette période, un budget annuel était consacré à l'approvisionnement des bibliothèques des prisons. Les demandes des détenus étaient prises en compte (beaucoup de bandes dessinées et peu d'ouvrages littéraires) afin de constituer une collection de base. Certains établissements ont créé une salle de lecture.

Suite à une décision ministérielle et un décret, ces missions furent confiées aux Services d'Aide aux Justiciables reconnus et rendus responsables des interventions que la Communauté était chargée d'assurer. Leurs actions se déroulent dans les lieux de détention et doivent donc se concilier avec les exigences sécuritaires considérées comme prioritaires. Cette contribution éducative et culturelle est indispensable dans ce monde replié sur lui-même et en butte à ses difficultés internes.

Où est la logique d'une société qui, du côté du Ministère de la Justice enferme ses marginaux et de l'autre côté n'a pas les moyens d'organiser la libération ?

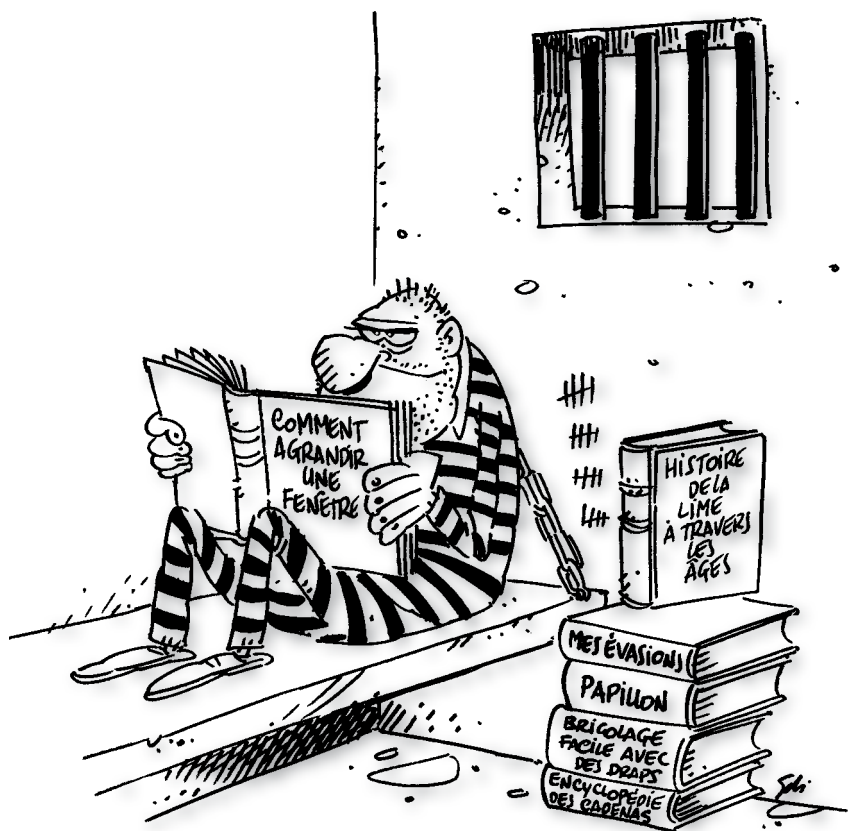
Le 12 janvier 2005 a été votée la « loi de principes concernant l'administration des établissements pénitentiaires ainsi que le statut juridique des détenus » dite « loi Dupont ». L'article 6 §1 rappelle que « le détenu n'est soumis à aucune limite de ses droits politiques, civils, sociaux, économiques ou culturels autres que les limitations qui découlent de sa condamnation pénale ou de la mesure privative de

liberté ». Ainsi donc, 25 ans après l'adoption de la loi spéciale du 8 août 1980 au titre des matières personnalisables, les Communautés devenaient responsables des matières d'enseignement, de culture et de sport, matières qui doivent être dispensées dans les prisons.

Ces responsabilités peuvent-elles être confiées aux seuls services d'aide aux détenus en vue de leur réinsertion sociale ? Compte tenu du nombre de ces détenus et des tâches multiples qui leur sont assignées, ces services ne peuvent pallier toutes les difficultés rencontrées. Il est nécessaire de donner une cohérence aux actions exercées par des Services tiraillés entre les secteurs privés subsidiés et les ministères fédéraux, communautaires, régionaux qui interviennent selon les cas, pour effectuer les mêmes tâches au profit des mêmes personnes. Cette multiplication des pouvoirs intervenant au sein des prisons a conduit le 23 janvier 2009 à la signature par 14 ministres concernés d'un accord de coopération entre la Communauté française, la Région wallonne et la Commission communautaire française visant la coordination des politiques d'intervention en lien avec le milieu carcéral.

En matière de lecture, l'arrêté du Gouvernement de la Communauté française du 14 mars 1995 relatif à l'organisation du Service public de la Lecture indique, en son article 12 §1^{er} que « la bibliothèque publique locale doit, pour être reconnue et conserver sa reconnaissance, ... mettre des collections adaptées aux besoins d'éducation permanente à la disposition de la population qu'elle est appelée à desservir ; à cette fin, elle doit disposer de livres, périodiques et documents destinés à des publics spécifiques, comme les personnes fréquentant une formation d'alphabétisation ou de remise à niveau des connaissances ... »

Certes, cet arrêté peut être compris comme un service accessible aux détenus mais ceux-ci doivent compter sur un intermédiaire de bonne volonté qui accepte de jouer ce rôle de « passeur »



avec les contrôles sécuritaires nécessaires par crainte d'introduction de drogue ou d'arme. Le nouveau Décret du 28 avril 2009 sur la Lecture publique changera-t-il la situation ? Sans doute faut-il attendre les arrêtés d'application pour répondre à cette question.

Qui transmet les demandes des détenus ?
 Qui transporte les ouvrages demandés ?
 Qui garantit le retour en bon état des ouvrages empruntés alors que les détenus peuvent être transférés dans un autre établissement ?

Compte tenu des relations souvent conflictuelles entre détenus et surveillants et de la fréquence des visites, les membres des Services d'Aide Sociale doivent assurer cette livraison. Les bibliobus rencontrent les mêmes obstacles. Sous réserve des mesures sécuritaires, les détenus peuvent recevoir à leurs frais des journaux, périodiques et ouvrages ; ils peuvent accéder à la bibliothèque de

la prison. En fonction des établissements et de leur population, un détenu peut être responsable de la bibliothèque mais cette mesure est loin d'être générale. Au-delà de ces contraintes matérielles, les conditions de détention constituent un obstacle majeur. Les prisons présentent un état de surpopulation constant. Les cellules conçues pour une ou deux personnes en accueillent trois voire quatre. Cette promiscuité influence directement les conditions de vie de tous les acteurs : hygiène, salubrité, santé, alimentation, sécurité, relations sociales. Ces conditions inhumaines peuvent-elles encourager la lecture ?

Les conflits d'intérêts permanents et la gestion interne illustrent la féroce obscurité des prisons où la loi se charge d'envoyer les gens mais où la loi ne peut pas pénétrer elle-même.

Ces dernières années, l'exploitation politique de la lutte contre le crime n'a cessé de condamner mais dans le même

temps notre complexité institutionnelle dans sa dilution des responsabilités a engendré un retard considérable dans l'application des décrets et arrêtés censés rendre la culture accessible à tous les citoyens, libres ou incarcérés. Dans le contrat social qui la fonde, la prison doit punir mais aussi préparer la libération. Certes, la réforme des prisons n'est pas populaire car la plupart des personnes considèrent les détenus comme des êtres différents dont elles ne veulent pas connaître les conditions d'existence et les espoirs de réinsertion. La loi « Dupont » de 2005 a été pensée et adoptée dans une grande cohérence alliant droit des détenus, du personnel pénitentiaire et des victimes ; elle répond aux intérêts de la société. Sa mise en application est urgente. Les difficultés récentes vécues dans les prisons sont le témoin de cette nécessité. Les enjeux à prendre en considération pour mener une réflexion productive sont nombreux mais la prison modèle demeure à définir et à construire. ●

Ouvrages de référence pour l'article :

- AUBENAS F., *La férocité obscure des prisons*. Tribune du *Nouvel Observateur*, août 2009.
- BÉGHIN J., *L'enfermement, Des murs et des brèches*. Échos n°66 - 2009 Bruxelles laïque pp 66-68.
- De POTTER J-C, DURVIAUX, S., *La formation, le sport et la culture dans les établissements pénitentiaires* - Aide sociale aux Justiciables - P. Mary - Bruylant, 1991 p. 175-196.
- De POTTER J-C, LEMAIRE, J., *Le microcosme carcéral - La Pensée et les Hommes ; 70*.2008.
- FOUCAULT, M., *Surveiller et punir*. Gallimard, 1975.
- Outil important d'information : créée en 2007, l'asbl CAAP (Coordination des Associations actives en prison ; www.caap.be) a élaboré une base de données relatives aux offres de services (not. culturelles et de « bibliothèques-ludothèques ») faites aux détenus dans les prisons francophones.

Autres références bibliographiques :

- CALLET, Sylvie,
Les mots derrière les murs : de la lecture, des mineurs et de la prison : témoignage. - Toulon : Les Presses du Midi, 2008. - 51 p. ; 21 cm. - ISBN 978-2-87867-985-4 (Br.) : 10,00 €.
- CAPRON, Claire et DELSEMME, Florence
La vie en prison : 80 visiteurs témoignent / préface de Réginald de Béco. - Charleroi : Couleurs livres, 2009. - 101 p. ; 21 cm. - Bibliographie. - ISBN 978-2-87003-519-1 (Br.) : 11,00 €.
- ÉCRIVAINS...
Écrivains en prison / préface de Joseph Brodsky ; édition en langue française par le Centre suisse romand du P.E.N international. - Genève : Labor et Fides, 1997. - 253 p. ; 23 cm. -
- SIGANOS, Florine
L'action culturelle en prison : pour une redéfinition du sens de la peine / préface de Victor Tournier. - Paris : L'Harmattan, 2008. - 267 p. ; 24 cm. - Bibliographie. - (Logiques sociales. Études culturelles). - ISBN 978-2-296-07023-3 (Br.) : 25,50 €.

●● Bibliothèques de prisons

en France

par **Désirée FRAPPIER** ●
journaliste à Livres-Hebdo

« ... Les venues de Vonvon à « ma boutique » sont attendues. Bibliothécaire au conseil général, elle nous rend visite deux fois par mois. C'est une petite femme sympathique au beau sourire intelligent (...) elle procure de la couleur aux âmes rivages de béton et aux âmes grises (...) pour certains, c'est l'unique visite qu'ils auront avant longtemps. Ils n'ont plus personne à l'extérieur. Ils ont du mal à savourer l'instant. Ils se saoulent au parfum de femme. Même ceux qui ne savent pas lire et à qui j'écris le courrier remuent des livres avec des airs de pape pour se rapprocher un peu. »
Jean-Marc Rouillan¹

Les difficultés d'une enquête

Première difficulté : entrer dans les prisons. Étape qui réclame de longues démarches administratives assorties de résultats aléatoires relevant de la Direction interrégionale des services pénitentiaires (DISP). Deuxième difficulté : recueillir des témoignages. Le personnel pénitentiaire est extrêmement hiérarchisé ; les surveillants se méfient d'une image médiatique « trop souvent négative » ; et les intervenants - chargés de missions, associations culturelles, bibliothécaires, bénévoles - œuvrant à tisser les relations de confiance nécessaires à la qualité de leurs interventions ne souhaitent pas, par des propos mal retranscrits, scier la branche sur laquelle ils se tiennent en équilibre. En 2008, la prison française fait régulièrement la Une de l'information : « Records historiques du nombre de détenus [...] rapport accablant du Commissaire européen aux Droits de l'Homme [...] suicides de mineurs » Sollicitées par le magazine *Livres Hebdo* dans le cadre d'un article sur les bibliothèques en milieu carcéral, les DISP de Lille et de Bordeaux profitent de l'opportunité pour offrir un angle de vue plus favorable et autorisent la visite de six établissements², dont un centre de détention (CD), un établissement pour mineurs (EPM) et quatre maisons d'arrêt (MA). Soit dix bibliothèques ré-



Caisses de retour stockées dans l'entrée du centre de Détention de Bapaume. © D. Frappier

parties entre les quartiers hommes et femmes. L'intérieur des prisons parle sans contrainte : architecture, luminosité, superficie, emplacement, fonds bibliothécaires Il en va de même pour leurs « résidents ». Heureux que « le monde du dehors » daigne s'intéresser à eux, les détenus s'expriment librement sur « leur » bibliothèque. Chaque lieu apporte un point de vue particulier.

Même en prison, l'accès à la culture est un droit

Légiféré par l'article 140 de la loi d'orientation du 29 juillet 1998, « l'égal accès de tous, tout au long de la vie, à la culture constitue un objectif national » français. La présence de bibliothèques prend donc tout

¹ Jean-Marc Rouillan, *Je hais les matins*, Denoël, 2001.

² MA : Maison d'arrêt lieu de la détention provisoire ; CD : centres de détention accueillant les détenus qui présentent des perspectives de réinsertion favorables ; EPM : établissements pénitentiaires pour mineurs.



Valérie Briley en poste
à plein temps à la
Maison d'Arrêt de la
Pierre-Levée à Poitiers.
© D. Frappier

son sens dans un univers interdisant la réception de livres par la poste et limitant à cinq documents l'apport en littérature lors des visites aux parloirs. Mars 2009, un nouveau protocole d'accord interministériel, prenant appui sur les règles pénitentiaires européennes³, réaffirme la volonté d'inscrire la bibliothèque dans une politique de réinsertion des personnes placées sous main de justice. Toutefois, la multiplication des lois sécuritaires et la surpopulation carcérale réduisent considérablement son espace vital et risque, de fait, de réduire ainsi ses possibilités d'action.

Le SPIP, un poste en surcharge qui nécessite la mise en place de relais

Le développement des actions culturelles relève de l'unité d'action socio-éducative du département « insertion et probation ». Ce service pénitentiaire (SPIP) est le principal interlocuteur des intervenants culturels en milieu carcéral. La bibliothèque est placée sous la responsabilité d'un travailleur social du SPIP, appelé « conseiller d'insertion et de probation » (CIP). Le SPIP fait figure d'outil multifonction de la réinsertion. Il aide à la prise de décision judiciaire ; met à exécution les décisions pénales ; facilite l'accès des personnes incarcérées aux dispositifs sociaux, de soin, de formation ou de travail ; facilite également le main-

tien des liens familiaux ; prête attention aux problèmes d'indigence, d'illettrisme et de toxicomanie ; prépare la personne détenue à sa sortie et à sa réinsertion...

Cette surcharge de travail l'amène à solliciter largement le CIP, obligé de déléguer la responsabilité journalière de la bibliothèque au détenu ou au bénévole en place. Néanmoins, le livre est considéré comme favorisant la réinsertion, et le code de procédure pénale prévoit l'accès des personnes détenues aux activités culturelles et socioculturelles. Le SPIP s'appuie donc - dans la mesure du possible - sur un réseau de partenaires institutionnels et associatifs chargés de conduire des missions de développement culturel. Le chargé de mission sert d'interface, facilite la conception des projets et l'identification des différents partenaires ; il doit veiller à maintenir ou mettre en place des conventions avec les médiathèques environnantes, BM et/ou BDP. Par ailleurs, l'activité culturelle est une entité générique qui englobe un fourmillement de possibilités. Les budgets ne sont pas extensibles et, si la légitimité d'un espace et d'un fonds bibliothécaire ne sont pas défendues par le SPIP, les bibliothèques, comme le constate l'association *Hors cadre*⁴ deviennent « au mieux des CDI avec 35 exemplaires d'un classique, au pire une collection entière d'Harlequin ou de succès du Livre ».

³ Articles 27.1 à 27.7, 28.5 et 28.6 de la loi adoptée le 11 janvier 2006 par la France et l'ensemble des états membres du Conseil de l'Europe.

⁴ *Rapport Hors Cadre 2008*, Mission d'animation des Bibliothèques des EP du Nord et du Pas-de-Calais.



Bibliothèque du quartier homme de la Maison d'arrêt de Limoges.
© D. Frappier

La constitution du fonds

À l'exemple des prisons visitées⁵, le budget annuel du SPIP pour les bibliothèques est faible. Toutefois, depuis 25 ans, de plus en plus de conventions sont signées avec les BM et les BDP de leur région. Elles autorisent un roulement de documents fluctuant en fonction des moyens en personnel mis à la disposition de la pénitencière par les élus locaux. Ces conventions favorisent aussi la constitution de fonds permanents grâce aux dons des BM et BDP relevant du désherbage de leurs rayons ou puisés directement dans leurs réserves. De son côté, le Centre national du livre (CNL) accorde des subventions. Mais leur obtention complexe - montage de dossier, obligation thématique, réciprocité financière du SPIP - décourage souvent les prétendants. Si la démarche menée par *Hors cadre*, mobilisée par le SPIP et soutenue par la Direction régionale des affaires culturelles (DRAC) en binôme avec la préfecture lilloise, fait figure d'exception, elle mérite de retenir l'attention par la pertinence et l'efficacité de son action. Suite à un état des lieux confondant, *Hors cadre* obtient la mission d'agir pour la professionnalisation, la pérennisation et l'informatisation des bibliothèques sur l'ensemble des établissements pénitentiaires de sa région. Cette démarche menée par une bibliothécaire volante professionnelle, coordonnée au

niveau départemental en matière d'acquisition, permet de mettre en place des conventions avec les BM et les BDP, centraliser les dépenses, optimiser les coûts d'équipement des bibliothèques, - l'augmentation des volumes donnant du poids pour une meilleure négociation financière auprès des fournisseurs, formaliser une traçabilité des demandes et des achats justifiant des subventions demandées auprès du CNL.

Dix-huit bibliothèques ont été créées ou rénovées ainsi depuis trois ans. Concernant les obligations thématiques imposées par le CNL, les commandes groupées permettent une variété de thèmes - bd, poésie, littérature étrangère, mangas, philosophie... - dispatchée sur l'ensemble des structures. Hélène Brochard, responsable à la BM de Lille, intervenante, en lien avec *Hors cadre*, au CD et à la Maison Centrale⁶ de Sequedin, propose des cartes aux détenus : « Ce sont des longues peines, certains sont de grands lecteurs, ils se tiennent au courant de l'actualité littéraire et comme nous ne sommes pas en mesure de tout acheter, je prends dans la collection de la bibliothèque. Ils ont un prêt pour trois semaines, que je ramène ensuite, au même rythme que celui des abonnés individuels. » Ces actions particulières témoignent du rôle essentiel joué par les professionnels du livre pour garantir la qualité du fonds.

5 Budgets 2008 du SPIP pour la bibliothèque des prisons visitées : MA de Pau (3000 €) ; MA de Limoges (1 200 €) ; MA de Poitiers (3593 €) ; MA de Lille-Loos (2 700 €). Budget 2007 de la PJJ pour l'EPM de Quiévrechain : 6 500 €.

6 (MC) : maisons centrales recevant les condamnés dont les perspectives de réinsertion sont plus lointaines.

Le rôle des bibliothécaires

L'extrait de *Je hais les matins*, placé en exergue, témoigne, à l'instar des propos recueillis auprès de la majorité des détenus, de l'importance de la présence de ces bibliothécaires en milieu carcéral. 86% des établissements sont en partenariat avec des bibliothèques, mais cette action se révèle précaire dans le détail. Au CD de Bapaume, les bibliothécaires de la BDP n'entrent jamais « en détention ». Les caisses de livres sont déposées à l'entrée de l'établissement ! Michèle Sales, chargée de développement culturel en milieu pénitentiaire, insiste au contraire : « Organiser l'accès aux œuvres et en particulier à la littérature, c'est en cela que le bibliothécaire intervenant en prison exerce son métier. » L'EPM de Quiervechain⁷ illustre cette réalité. Dépourvu de bibliothécaire, son bel espace et son fonds dignes d'une petite BM fonctionnent au ralenti, contrairement à la triste armoire du quartier pour mineurs de la MA de Pau, animée par une professionnelle. Au CD de Sequedin, Hélène Brochard privilégie le temps passé avec les détenus. « Discuter avec les gens est primordial pour connaître leurs goûts et réussir à leur proposer des choses. »

Autre exception, la bibliothèque Naguib Mahfouz de la MA de Poitiers fonctionne depuis plusieurs années avec un poste de bibliothécaire à plein temps. Il est frappant de constater à quel point cette présence régulière favorise la relation avec l'ensemble du personnel pénitentiaire et, par ricochet, l'accès de la bibliothèque aux détenus. Cette action menée par l'association *D'un livre l'autre*, soutenue par la mairie de Poitiers, est reconduite à Vivonne où la MA, bibliothèque comprise, vient d'être transférée. Même si trop d'élus s'y refusent encore, la contractualisation avec les bibliothèques territoriales reste essentielle, et pour être efficace, elle nécessite un volume d'horaires de présence intra-muros. Par ailleurs, ce qui peut sembler élémentaire reste, en milieu pénitentiaire, un combat quotidien et trop de bibliothécaires manquent de soutien lors de leurs interventions, comme le signale *Hors cadre* :

« Sans un accompagnement transversal régulier, les partenariats s'essouffent ou ne sont plus efficaces. »

Le détenu bibliothécaire

Le choix du détenu bibliothécaire relève de l'administration pénitentiaire, mais « pour certains la bibliothèque devient leur propre espace de liberté à l'intérieur de la prison, ils endossent le rôle de petit chef, et n'acceptent que leurs copains... On se demande si l'administration ne le fait pas exprès, de peur qu'une bibliothèque trop active devienne un lieu de contestation » (une bibliothécaire). D'autres, en revanche, formés par les bibliothécaires⁸ deviennent de vrais professionnels, ils font vivre le lieu, propagent les informations, mobilisent les inscriptions aux ateliers et motivent prêts et commandes. Malgré ce rôle déterminant, le poste manque de valorisation : un salaire de 200 à 300 €, souvent inférieur à celui des préposés au ménage et une formation non prise en compte par l'établissement pénitentiaire - on pourrait penser à une validation des acquis (VAE) - ni par le juge, à l'instar des diplômes et des formations favorisant les réductions de peine.

Une superficie qui se rétrécit

Les conventions établies en 1990-91 entre la Direction de l'administration pénitentiaire et la Direction du Livre recommandaient une surface minimale de 80 m². « Au dessous d'un seuil de 80 à 100 m², un aménagement rationnel de l'espace devient difficile. »⁹ La réalité est tout autre, au regard de l'armoire ou de la cellule de 18 m² : un « bel » espace s'apprécie à partir de 35 à 50 m², avec fenêtres (certains n'en ont pas). Les avancées des années 80 en matière de superficie sont revues à la baisse par le « mille-feuille sécuritaire ». Depuis 2005, la bibliothèque est considérée comme une zone potentiellement dangereuse. Les CP de 2009, appelés « prisons Bouygues », destinés à accueillir 600 détenus répartis sur différents

⁷ Le CD de Bapaume, l'EPM de Quiervechain et le CD de Sequedin font partie de la région Nord et Pas-de-Calais.

⁸ *Guide pratique du détenu bibliothécaire*, FFCBmld, Arpel, édition 2006.

⁹ *Les bibliothèques des établissements pénitentiaires*, Claudine Lieber Dominique Chavigny, Ministère de la culture et de la communication, Paris, janvier 2005 ; www.ladocumentationfrancaise.fr/rapports-publics/054000348/

quartiers incluant EPM, MA, CD, hommes et femmes, optent pour une parcellisation ventilée en microstructures sur chaque quartier.

Le nouveau centre de Vivonne, malgré le travail d'information et de sensibilisation mené auprès de tous les partenaires par *D'un livre l'autre*¹⁰ sur la nécessité d'une bibliothèque centrale de 50 m², ne possède que trois microstructures de 24 m². Difficile de parler de « poumon culturel »¹¹ au regard de dimensions prenant à contre-pied les recommandations de l'IFLA¹².

Formation des agents de surveillance

À l'inverse des détenus faisant part « d'un énorme respect envers les intervenants extérieurs », l'hostilité du personnel pénitentiaire est souvent mal vécue par les bibliothécaires. Une pléthore de témoignages fait état des désagréments dus à la mauvaise volonté des surveillants, facteur démobilisateur, mettant à mal le fonctionnement de la bibliothèque et des ateliers. Ayant conscience de ce problème récurrent, suite à une convention signée en 2007 avec le ministère de la Culture¹³, l'École Nationale d'Administration pénitentiaire (ENAP) intègre désormais à la formation de ses élèves surveillants un module de trois heures d'initiation à l'action culturelle. Une intervenante à la prison des Baumettes de Marseille y présente son travail. Cette année, il serait question de la faire venir avec le personnel pénitentiaire qui l'accompagne dans son projet, afin d'insister sur le rôle essentiel de « passeur » du surveillant dont l'attitude conditionne la participation du détenu aux ateliers.

La bibliothèque, outil de réinsertion ?

La prison n'a toujours pas fait ses preuves en matière de réinsertion. Toutefois, la bibliothèque y trouve sa place à bien d'autres titres si ce n'est celui d'un espace de liberté possible, de rencontre. « Un lieu où on me donne, alors que partout je prends des



Aperçu de la coursive de la bibliothèque de la Maison d'Arrêt de la Pierre-Levée à Poitiers.
© D. Frappier

coups », confie un détenu. Les lettres de remerciement adressées aux intervenants, la qualité du travail réalisé lors des ateliers, l'attachement des détenus à « leurs » livres, le lien privilégié qui se tisse entre « ceux du dehors et ceux du dedans », sont autant de raisons de maintenir la bibliothèque dans un univers où la ligne d'horizon n'est plus visible d'aucune fenêtre. Alors que l'État délègue la gestion de ses prisons à des constructeurs, que nombre d'élus perçoivent la prison « comme une verrue sur leur territoire », que rien n'est institutionnalisé, des personnes, des associations, des institutions et parfois même des régions se mobilisent pour sa qualité et sa survie. ●

¹⁰ L'association *D'un livre l'autre* est à l'initiative du développement de la lecture publique à la Maison d'arrêt de Poitiers.

¹¹ *Guide pratique. Les actions culturelles et artistiques en milieu pénitentiaire*, FFCB publié avec le soutien du ministère de la culture et de la communication 2004

¹² L'IFLA préconise 100 m² pour 100 détenus, 160 m² pour 400 détenus, 200 m² pour 600 détenus.

¹³ www.enap.justice.fr/pdf/conventionculture2007.pdf

Prison de Lantin :

de la fiche-message au chariot

*Merci à
Christian L'Hoest,
un des artisans
du programme de
lecture en prison*

*par Marie-Louise CARELS
et Anne-Marie GROSDENT*
bénévoles à la bibliothèque de la prison de Lantin

Imaginez...

Pour emprunter un livre à la bibliothèque, vous devez rédiger une demande écrite. Vous ne voyez jamais les livres. Le catalogue, vieux de 10 ans, qui sait où il est ? L'employé de la biblio change tous les ans ; parfois c'est un lecteur, parfois quelqu'un qui ne lit jamais, ne connaît pas les livres, ni les auteurs. Il vous apporte un livre quand il le trouve, quand c'est possible, quand il a le temps, quand il en a envie...

C'est dans cette situation que se trouvaient les détenus-lecteurs de la prison de Lantin quand nous sommes arrivées à la Maison de Peines¹ comme bénévoles² avec la mission de re-dynamiser la bibliothèque. C'était en avril 2007. Les quelques demandes écrites qui arrivaient étaient souvent : « des policiers », « des BD », « des SAS ».

Et pourtant, il y avait dans cette bibliothèque plus ou moins 4000 ouvrages, de tous genres : des romans bien sûr mais aussi de la poésie, du théâtre, des livres d'art, d'histoire, de géographie, de sciences... En effet cette bibliothèque avait été fondée en 1995 par les Services de la Communauté française, dans un vaste programme de lecture en prison. Elle avait été baptisée « Aragon ».

Des agents avaient été formés, des détenus aussi, mais en 2007, ces personnes n'étaient plus là. Les livres -qui avaient été classés selon la CDU- dormaient tranquilles sur des étagères poussiéreuses et d'autres donnés ou laissés s'accumulaient sur des bureaux. Un vieil ordinateur répertoriait une partie des ouvrages mais le programme informatique est sorti de Lantin avec le détenu qui l'avait créé.

Comment relancer l'activité de la biblio, susciter des demandes ? Nous avons d'abord distribué une liste de livres : des biographies, des récits que nous présentions en quelques lignes... Aucun effet. Nous avons proposé un « évènement Aragon » (spectacle, lectures, chants,..) à l'occasion du 25^e anniversaire de la mort de cet auteur (et les 10 ans de la biblio de Lantin). Projet plusieurs fois reporté puis refusé. Nous avons bien sûr demandé que les détenus puissent venir à la biblio (comme cela se pratique dans d'autres prisons). Taille de l'établissement, situation de la bibliothèque ont été évoqués pour expliquer le non accès. Alors nous avons proposé de passer avec des livres dans les ateliers de formation. À ce moment, avec le chef surveillant-responsable de la Maison de Peines (attentif à notre demande), une idée a fait son chemin : un chariot de livres

¹ À la prison de Lantin, il y a actuellement trois bibliothèques : à la Maison de Peines (où se trouvent les hommes, condamnés), à la Maison d'Arrêt (les hommes en préventive), au Quartier des Femmes.

² Dans le cadre de l'Aide Sociale aux Justiciables de Liège.

circulerait dans les couloirs des cellules. Le chariot a été construit puis peint dans un atelier de formation ; ensuite il a fallu attendre les roulettes. Huit mois se sont écoulés entre le projet et le 1^{er} jour où le chariot est sorti de la biblio. Et ce fut tout de suite le succès : d'abord pour un groupe de 20 détenus (en atelier), 14 ouvrages empruntés.

Le passage du chariot

Ensuite lors du passage auprès des détenus, la curiosité pour les livres proposés³ ne s'est pas démentie : les livres sur le chariot sont empruntés, de nombreuses demandes sont formulées⁴. Demandes parfois difficiles à rencontrer. Car l'intérêt qui se manifeste n'est pas là où on l'attendait -vers les policiers, les BD-, mais dans d'autres domaines : sciences, philo, psycho, religion... Et dans ces champs, notre stock est limité, les livres sont anciens. Il faut s'en procurer de nouveaux. Il faudrait aussi des livres en langues étrangères (en arabe, arménien, albanais, polonais, russe...). Un budget a été libéré en 2008, pas en 2009. Nous venons de faire appel à la réserve de la C.F. (68 livres)

Dans le même temps, un grand travail s'est engagé : réorganiser la biblio, ranger les livres par catégorie, entrer tous les ouvrages dans une nouvelle base de données, élaborer un nouveau catalogue, étiqueter et plastifier tous les livres... c'est loin d'être terminé.

Péripéties et difficultés n'ont pas manqué. À titre d'exemple, les initiatives des deux « détenus bibliothécaires » qui avaient commencé à modifier la classification des livres⁵, qui changeaient de place les séries de livres, bouleversant chaque fois aussi l'ordre alphabétique ; la plastification des livres sans étiquetage et nettoyage préalables, un « court-circuit » dans l'ordinateur détruisant tous les fichiers...

Parmi les difficultés, citons la base de données non fiable⁶, la longue attente pour recevoir les commandes (étiquettes, fiches, plastique) et le matériel - enfin reçu-

pas toujours adéquat, les livres qui disparaissent (d'un stock de livres déposé au quartier sous haute surveillance (QMSPI): la moitié ne sont pas revenus, des livres sortent de la prison avec les détenus transférés ou libérés)...

Et bien sûr, comme dans toute institution, les logiques et critères d'action qui diffèrent selon les personnes impliquées.

Devant la masse de travail à réaliser⁷, le délai de passage du chariot que nous imaginions mensuel augmente, et nos autres projets sont reportés (ex : relancer le journal). Prochain défi : obtenir que l'emploi de « bibliothécaire » attribué à un détenu soit réservé à une personne compétente qui connaisse la littérature, qui ait envie de promouvoir la lecture.⁸

Un travail vient de commencer au Quartier des Femmes, avec une nouvelle bénévoles : remise en ordre de la biblio, mais aussi animation autour d'un livre.

Quant à nos rêves, ils restent vivants : ateliers de lecture à haute voix pour les personnes non-alphabétisées en français, et (pourquoi pas ?) interventions de conteurs, rencontres avec des écrivains... Ces activités ont existé à Lantin. À suivre donc...

La devise inscrite à la bibliothèque et sur le chariot : « *Quand on a lu, les idées changent et c'est là qu'on est libre* »⁹ ●

3 Nous proposons également des revues telles que *Géo* (dans de la biblio itinérante et d'amis) pour ceux qui ne lisent pas ou ne maîtrisent pas le français.

4 Le nombre d'emprunteurs a explosé : 25 en nov. 2008 - 112 en mai 2009.

5 Comme à la bibliothèque de la Maison d'Arrêt, les livres sont rangés par ordre d'arrivée.

6 Le programme de gestion installé par l'informaticien de la prison est un programme disponible gratuitement sur internet mais il a été conçu pour gérer une bibliothèque personnelle.

7 Nous sommes présentes 1 fois par semaine ; entretemps le travail avance peu.

8 Depuis avril 2007, 4 détenus se sont succédé au poste de « bibliothécaire » : pour 3 d'entre eux, il s'agissait d'une « promotion », après avoir assuré l'entretien et la livraison de plaques électriques et frigos ! Le critère de l'institution pour un poste qui implique des déplacements dans toute la Maison de Peines étant : une personne fiable, en bonne entente avec les agents.

9 Formule entendue lors de la journée Livres et Petite Enfance à St Hubert. Qui en est l'auteur-e ?

∴ Prison de Tournai : des lectures vivantes

Ce projet d'animation a vu le jour selon une idée de base très simple : en envisageant la lecture comme un plaisir, en la montrant à ce public généralement très éloigné et même « fâché » avec l'écrit, sous un jour agréable. Il m'a semblé que rien d'autre ne permettait mieux d'entrer dans l'univers d'un livre que sa lecture. J'ai donc proposé ces lectures comme des rituels, importants dans la vie des détenus, 30 minutes tous les 15 jours.

par **Barbara LHOST** ●
bibliothécaire, bibliothèque de la Ville de Tournai

Le lieu : d'abord dans des locaux assez inadaptés, salles sans fenêtres, peu accueillantes. Puis, après nettoyage et rangement, nous avons pu bénéficier d'un local idéal, au fond de la bibliothèque, avec une fenêtre, au calme.

Le public : des hommes de tous âges, de tous profils, de tous niveaux. En moyenne 6 à 7 personnes à chaque séance.

Le principe de l'animation : 10 jours à l'avance, le titre et un bref résumé accompagnés d'un « bon d'inscription » étaient distribués en cellules. Les détenus intéressés s'inscrivaient et étaient appelés le jour de l'animation.

Je lisais une partie du livre à haute voix, la plupart du temps les premières pages, « découpées » ou non. Parfois, je fai-

sais traverser toute l'histoire grâce à un « vrai » découpage.

J'ai commencé par des lectures de 20 à 25 minutes et je me suis aperçue que l'attention des « écoutants » était telle que je pouvais aller jusqu'à 45 minutes de lecture. Le but étant, en cette petite bulle hors du temps, de leur faire découvrir un univers, une manière de dire les choses et la vie, une façon de penser, de les faire entrer dans un récit avec facilité et, si possible, de leur donner envie de lire la suite. À noter qu'à chaque séance le livre était acheté par la prison, de manière à pouvoir le proposer en lecture aux détenus après la séance.

À l'issue de la lecture, nous discutons de ce qu'ils en avaient pensé pendant environ 15 minutes. C'était aussi l'occasion pour eux de me faire part de ce qu'ils avaient lu pendant la quinzaine. Avant de repartir en cellule ils avaient la possibilité d'emprunter et de remettre leurs livres.

Quelques exemples de livres « lus » :
Oscar et la dame rose / Éric-Emmanuel SCHMITT

Les trois marches / Patrick HENDERICKX

Un aller simple / Didier van CAUWELAERT

Le parfum / Patrick SUSKIND

Le bruit des trousseaux / Philippe CLAUDEL

Nos amis les humains / Bernard WERBER

Pitié pour le mal / Bernard TIRTIAUX

L'adversaire / Emmanuel CARRÈRE ●



4) EN COMMUNAUTÉ FRANÇAISE

•• Données chiffrées des activités « hors les murs »

des bibliothèques en Communauté française

par Nicolas BORGUET ●

sociologue au Service de la Lecture publique

La bibliothèque n'a pas (plus) peur de s'exporter hors de ses murs

Un certain nombre de personnes ne fréquentent que peu, voire pas du tout les bibliothèques publiques, que ce soit pour des raisons personnelles ou sociales (de représentation ou d'image négative). La bibliothèque tente donc d'aller à la rencontre de ces publics. Cette démarche est relativement récente et constitue un phénomène qui prend des formes multiples. Non seulement, la bibliothèque cherche à rencontrer ces publics éloignés, mais elle tente également de collaborer avec de nombreux partenaires culturels, sociaux, etc. afin de construire différents projets et petit à petit, créer de véritables réseaux.

Les animations dans et hors de la bibliothèque en 2007

Animations	dans la bibliothèque	hors de la bibliothèque	Total des animations
en 2007	27 022	6 637	33 659
%	80,3%	19,7%	100%

Le tableau ci-dessus, montre le nombre important d'animations organisées par les bibliothèques. En 2007, il y a eu 33 659 animations organisées par les bibliothèques publiques. Parmi celles-ci, 20 % sont des animations qui se sont déroulées hors de la bibliothèque.

Nombre de projets avec les différents partenaires en 2005, 2006 et 2007

	2005	2006	2007	Tendance entre 2005 et 2007
Une autre bibliothèque	193	217	304	↑
Un centre culturel	259	273	290	↑
Une commune / Un CPAS	320	357	427	↑
Un groupe d'alphabétisation	93	107	126	↑
Un groupe d'éducation permanente	377	407	481	↑
Un établissement scolaire	818	1 310	1 441	↑
Autres	589	799	858	↑
Total	2 649	3 470	3 927	↑

Ce second tableau, indique l'augmentation du nombre de projets que les bibliothèques publiques ont construits avec les différents partenaires présents sur leur territoire. Entre 2005 et 2007, le nombre de projets établi avec chacun des partenaires répertoriés a augmenté de façon significative. ●

EN PROVINCE DE LIÈGE

∴ La révolution en marche :

dans les écoles, parcs, maisons de retraite,
à domicile, etc.

Le rôle de la bibliothèque publique a beaucoup évolué durant ces dernières années.

Temple du savoir au XIX^e et au début du XX^e siècle, elle a, à partir des années 60, accepté d'ouvrir le cercle et d'offrir ses collections en « libre accès ». C'était un premier pas vers le véritable accueil du public.

Du libre accès au nécessaire conseil, il n'y a qu'un pas qui a été rapidement franchi. Pour le public qui fréquentait la bibliothèque, le tour était joué et la révolution en marche.

« La fonction essentielle d'une bibliothèque est de favoriser la découverte de livres dont le lecteur ne soupçonnait pas l'existence et qui s'avèrent d'une importance capitale pour lui. » dit Umberto Eco dans *De bibliotheca*.

Mais tous n'ont pas la même chance : certains sont empêchés en raison de leur âge et incapacité physique, d'autres n'en éprouvent pas l'envie ou le besoin, d'autres encore font partie d'un public à conquérir. Les bibliothécaires d'aujourd'hui ont imaginé des solutions hors les murs pour rencontrer ces lecteurs improbables ou empêchés.

La Province de Liège ne fait pas exception à cette tendance. En témoignent différentes expériences qui vont du portage à domicile pour les personnes âgées ou éprouvant des difficultés à se déplacer, aux expériences de lecture dans des maisons de retraite, ou en classes pour des publics adolescents en rupture avec la lecture, sans oublier les actions à destination des prisons ou des opérations plus particulières, hautes en couleurs et saveurs telles que « Histoires louches » menées par les bibliothèques

par **Arlette REMACLE** ●
bibliothécaire en chef
de la Bibliothèque centrale « Chiroux »

de la Ville de Liège (Vennes-Fétinne), le Centre d'Action laïque de la Province de Liège et le Centre culturel Chiroux.

Les exemples qui suivent témoignent de l'imagination des bibliothécaires et leur souci d'être un véritable lien social. Je vous en souhaite bonne lecture.

Sur le portage à domicile

Il s'agit donc du service mis en place par les bibliothèques publiques afin de rencontrer les personnes handicapées, à mobilité réduite, isolées ou ne disposant pas de moyen de locomotion propre ou collectif à proximité. Plusieurs opérations de ce type ont été mises en place en Province de Liège, notamment à Liège, Seraing et Wanze, couplées à des services repas, CPAS, etc. Dans ce type de service, le rôle socioculturel du bibliothécaire est essentiel puisqu'une relation particulière, privilégiée et enrichissante est établie entre le lecteur isolé et le bibliothécaire, sur le plan du conseil, bien sûr, mais aussi et surtout par le biais d'une présence régulière attendue par l'utilisateur.

Il faut signaler, par ailleurs, que ces utilisateurs influent également, en général, sur la politique d'acquisition et qu'ils bénéficient, bien entendu, des mêmes conditions



que les autres lecteurs.

La Ville de Liège envisage, à partir de janvier 2010, de compléter ce service par l'ouverture d'une nouvelle unité au sein du réseau communal liégeois, intitulée « Bibliothèque de prêt différé » (BPD). Le site alimentera le partage, mais aura aussi pour mission d'amplifier les dépôts d'ouvrages aux collectivités (écoles, crèches, écoles de devoir, maisons de quartier, associations) : une autre action de la Ville de Liège, à destination des publics dits « empêchés ». La collection de base de la BDP sera constituée par le transfert de documents des bibliothèques communales encore récents et en bon état, mais dont l'attractivité est désormais moindre. Elle sera complétée par des documents neufs, acquis sur un budget spécifique d'autant plus étoffé que le succès sera au rendez-vous.

Dans les maisons de retraite

Le public des maisons de retraite pourrait, bien entendu, bénéficier du service de portage à domicile. Toutefois, des actions spécifiques sont actuellement menées ou en projet. Il s'agit, en effet, d'un public par-

ticulier qu'il est essentiel de stimuler, de resocialiser, mais qui est aussi extrêmement riche en expériences de vie.

Depuis quelque temps, la bibliothèque de Thimister a mis en place, de manière régulière (10 séances d'une heure/an) des activités destinées aux résidents intéressés de la maison de retraite du CPAS. Outre des dépôts d'ouvrages en grands caractères, des lectures à voix haute et tables rondes autour de documentaires sont encadrées conjointement par une bibliothécaire et l'ergothérapeute. Y participent de manière volontaire, des résidents aimant la lecture, relativement valides et non désorientés. Plusieurs éléments concourent à la réussite de ce type d'animation : la collaboration avec l'ergothérapeute est essentielle, car il connaît le lieu, les résidents et peut ainsi encadrer l'activité et les participants. C'est également lui qui gère les dépôts de la bibliothèque. Le choix d'un lieu confortable, calme et l'atmosphère conviviale (boissons) contribuent également au succès. Et enfin, l'essentiel, la sélection des lectures : choix de textes qui parlent aux personnes âgées ; la préférence est accordée aux nouvelles et un travail de découpage est effectué si nécessaire. Le temps

de lecture, précédé de la présentation de l'auteur, ne doit pas excéder 30 à 40 minutes. Tous les ingrédients sont alors rassemblés pour créer un moment privilégié où les émotions suscitées par la lecture peuvent s'exprimer et où les résidents, reconnus comme personnes adultes à part entière, partagent leurs souvenirs.

Un projet d'atelier d'écriture, en maisons de retraite, « Tranches de vie » est également inscrit au programme 2010 de la Bibliothèque Chiroux à Liège, les 3^e et 4^e âges figurant parmi les publics cibles du plan de développement du réseau local liégeois de lecture publique.

À destination des publics scolaires

La plupart des bibliothèques publiques mènent des actions à destination des publics dits « captifs » soit dans les classes, soit à la bibliothèque sur le principe des visites-découvertes. C'est le cas à Seraing et à Liège où des animations sont organisées dans les crèches avec livres et marionnettes, sans oublier la magie du son, au travers de comptines. D'autres activités sont également proposées à l'enseignement fondamental et secondaire.

Dans les parcs et jardins

Une bibliothécaire motivée, un siège et une grosse malle de livres soigneusement choisis, le tout sous un grand soleil (si possible). Voilà le cocktail rafraîchissant offert par les bibliothèques communales de Seraing aux nombreux enfants (mais aussi adultes) du quartier du Biez-du-moulin à Ougrée. Agglutinés autour de la conteuse, ils sirotent avec plaisir les histoires, puis découvrent et feuilletent eux-mêmes les livres. Richesse d'entendre les histoires racontées, plaisir de manipuler les livres... une occupation largement appréciée pendant les vacances.

Une expérience similaire est menée durant l'été sous l'intitulé « Lire dans les parcs » sur le territoire de la Ville de Liège.

Dans les crèches

Les tout-petits que leurs parents confient aux crèches ont rarement l'occasion de fréquenter une bibliothèque. Papa et maman travaillent et, pour les puéricultrices, emmener les enfants hors de la crèche demande un personnel d'encadrement supplémentaire. L'intérêt que l'enfant, arrivé dans l'enseignement fondamental, témoignera pour le livre et la lecture sera d'autant plus important qu'il aura été, tout jeune, initié au plaisir de l'objet livre.

La section pour enfants de la Bibliothèque Chiroux organise depuis de nombreuses années des animations pour ces tout-petits de 6 mois à 2 ans et demi. C'est à la demande de plusieurs crèches situées au centre-ville que deux bibliothécaires animatrices vont à la rencontre des enfants, une fois par mois. Outre l'animation : raconter des histoires, faire découvrir des rythmes, des sons et la musique des mots au travers de comptines, les bibliothécaires sensibilisent les puéricultrices à la littérature pour les tout-petits et aux livres objets. Un dépôt d'une vingtaine d'albums est concédé et renouvelé tous les mois afin que les puéricultrices puissent poursuivre l'activité entre deux animations.

À l'IRHOV

L'Institut Royal pour Handicapés de l'Ouïe et de la Vue accueille des enfants dont certains présentent un handicap très lourd. Leur venue à la bibliothèque pose des problèmes de transport, d'encadrement, de mobilité. Depuis plusieurs années, une animatrice de la section pour enfants de la Bibliothèque Chiroux se rend à l'IRHOV une demi-journée par semaine et ce, durant toute l'année scolaire. Le programme, déterminé avec les enseignants et la direction de l'école, comporte des heures du conte, des ateliers d'écriture et un dépôt de livres dont les enseignants peuvent tirer parti en l'absence de l'animatrice.

Les heures du conte et les ateliers d'écriture aboutissent, en fin d'année scolaire, à un spectacle de théâtre entièrement réalisé par les enfants, les enseignants et l'animatrice. Ce spectacle est joué devant les parents, dans un théâtre professionnel qui les accueille gratuitement. Cet accueil dans un théâtre professionnel valorise fortement les enfants et le travail qu'ils ont réalisé toute l'année.

Au Salon du SIEP

Depuis 2007, l'Espace Jeunes dispose d'un stand au Salon des Études et des Professions du SIEP, asbl qui a pour mission de mettre au service de tous toute l'information sur les études, les formations, les professions. L'Espace Jeunes est une section de la Bibliothèque Chiroux qui accueille les jeunes de 12 à 18 ans. De très nombreux groupes scolaires de la fin du primaire et du secondaire visitent le salon. C'est donc l'occasion d'aller à leur rencontre et de leur montrer tous les services qu'une bibliothèque peut leur offrir tout au long de leur parcours scolaire. Les bibliothécaires de l'Espace Jeunes assurent la permanence, proposent des animations, répondent aux questions. Les animations s'articulent en deux parties. Tout d'abord, une présentation du circuit du livre depuis la création jusqu'à son arrivée à la bibliothèque, une présentation de l'Espace Jeunes, les conditions d'accès et de prêt. Ensuite, les bibliothécaires présentent différents coups de cœur dans une sélection de romans. Le stand propose une sélection de livres représentatifs de la collection de l'Espace Jeunes, des panneaux illustrent les différentes sections de la Bibliothèque Chiroux, des PC permettent de consulter le catalogue de la bibliothèque, des signets, des folders d'information sont largement distribués. En dehors des groupes scolaires, de nombreux « individuels » fréquentent également ce salon : étudiants, enseignants, parents. C'est un moyen efficace de toucher un nouveau public.



À l'ORW

L'Opéra Royal de Wallonie s'efforce de faire découvrir l'opéra par la grande porte dès le plus jeune âge. Depuis plusieurs années déjà, sa programmation comprend des œuvres accessibles aux plus jeunes, dès le primaire. À la demande de l'ORW, une animatrice de la section pour enfants de la Bibliothèque Chiroux prépare, en collaboration avec des animateurs de l'Opéra, des animations à double entrée : livre/musique. Les animations sont proposées aux groupes scolaires en introduction à l'œuvre musicale sous le titre : « Méli mélo de contes : rencontre du livre et de l'opéra ». Lecture de contes, exercice d'écriture, réflexions sur l'histoire, développement de l'imaginaire...la participation active des enfants est sollicitée de manière à les préparer au spectacle et à leur fournir des clés de compréhension de l'œuvre. Une exposition de livres sur le thème est mise en valeur à l'entrée de l'Opéra. ●

⋮⋮ « Histoires louches » : la fête aux livres dans les quartiers

En avril 2007, le Comité de coordination et le Comité des fêtes du quartier de Vennes-Fétinne à Liège organisaient une première manifestation originale, inspirée d'un modèle mis en œuvre dans la banlieue lilloise et, plus proche de nous, à La Roche-en-Ardenne : un « Festival de la soupe ».

par **Philippe DEFAYS** ●
bibliothécaire- directeur,
Service de la Lecture publique Ville de Liège

Un samedi, le temps d'un après-midi et d'un début de soirée, associations et habitants du quartier étaient venus servir, à prix très démocratique, la soupe qu'ils avaient eux-mêmes réalisée. L'occasion de découvrir des recettes anciennes ou oubliées, mais aussi des mélanges « venus de loin ». Le quartier se caractérise en effet par son caractère à la fois multiculturel et intergénérationnel.

En 2008, l'équipe des bibliothécaires et animateurs des deux Esp@ces Lecture & Langage communaux établis dans le quartier participait à la deuxième édition, avec une recette attendue de « soupe aux lettres ». La manifestation avait connu un beau succès d'emblée en 2007... et doublé son affluence lors de cette édition, où plus de mille litres de soupes et potages divers (près d'une cinquantaine en tout) avaient été servis à plusieurs centaines de convives. La participation des agents du Service de la Lecture publique à cette manifestation était la suite logique de leur présence désormais régulière aux rencontres de la coordination locale, aux côtés des multiples structures publiques, privées et associatives du quartier de Vennes-Fétinne.

Pour l'édition 2009, l'idée est venue de compléter le dispositif de dégustation par une initiative visant à soutenir un travail

de lien social au sein du quartier en s'appuyant sur la lecture et l'écriture comme vecteurs d'expression et d'émancipation. Pour ce faire, nos Esp@ces Lecture & Langage se sont associés à deux partenaires coproporteurs du projet, le Centre d'Action laïque de la Province de Liège et le Centre culturel de Liège « Chiroux », et à d'autres structures opérationnelles : outre la coordination du quartier elle-même, la Maison médicale l'Herma, la Maison intergénérationnelle Fragnée-Vennes, l'ASBL Imagin'actions... Objectif : la réalisation et la présentation d'un recueil et d'une exposition sous l'intitulé « Histoires louches ».

« Venez nous écrire une histoire, une anecdote, un jeu de mots, un souvenir de soupe... » : l'idée était de susciter la participation des habitants du quartier au long du trimestre précédant la troisième édition du festival. Pour ce faire, des « marmites à textes » ont été mises à disposition des candidats écrivains dans diverses structures du quartier. Des ateliers « bibliocréatifs » ont été organisés à l'attention des enfants dans les deux Esp@ces Lecture & Langage, avec à la clé la rédaction par les enfants de jeux de mots, d'historiettes et autres manipulations de langage. Parallèlement, des lectures ont été réalisées dans la maison de retraite voisine, lors de rencontres intergénéra-



tionnelles entre résidents et écoliers. Les productions des participants ont ensuite été traduites sous forme de recueil et de tableaux d'exposition.

Le samedi 25 avril 2009, le stand des Esp@ces Lecture & Langage à la 3^e édition du festival (un grand succès à nouveau) sur l'esplanade Élisabeth était agrandi pour permettre la présentation de l'exposition et l'appel à la rédaction de nouveaux textes auprès des convives. En échange d'une petite bafouille ou d'un vrai témoignage, les auteurs repartaient avec un exemplaire du recueil « Histoires louches » au graphisme très attractif.

Près de 70 productions ont été rédigées durant l'après-midi, tantôt humoristiques, tantôt nostalgiques, tantôt véritablement culinaires.

En septembre 2009, l'Esp@ce Lecture & Langage de Féтинne a pu présenter le recueil et l'exposition enrichis des nombreuses productions enregistrées le 25 avril. Une manière de permettre aux auteurs, aux habitants du quartier et aux usagers habituels du site d'entrer en relation les uns avec les autres, toutes cultures,

toutes origines, tous âges confondus, et de concrétiser le transfert de l'écriture solitaire à la réalisation collective.

L'impact lors du festival (au-delà de nos attentes, il faut le dire), le nombre et la variété des textes, l'intérêt lors de l'exposition et la large diffusion du recueil nous ont convaincus de la pertinence d'une initiative telle que celle-là, construite sur le partenariat - avec ses avantages : construction d'une équipe plus nombreuse et pluridisciplinaire, répartition des coûts et des tâches, promotion et relais dans des milieux et auprès de publics variés dans et en dehors du quartier - et sur la création et la rencontre collectives qui viennent ainsi, en des lieux de *lecture publique* (l'expression n'est-elle pas adéquate ?), en complément des emprunts et consultation d'ouvrages, lesquels constituent des actes éminemment personnels.

Cette première expérience a conduit les partenaires du projet à construire ensemble un programme de rencontres, d'ateliers et d'expositions thématiques, jusqu'en décembre 2010, toujours en s'appuyant sur les productions des habitants du quartier de Vennes-Féтинne. ●

EN RÉGION DE BRUXELLES-CAPITALE

∴ Mieux cibler les publics :

pour les bébés, pour les retraités, à domicile, dans les parcs, et le marketing dans les salons thématiques

par Marie-Angèle DEHAYE, Pauline BERNARD,
Luc BATTIEUW, Viviane DE DECKER,
Claire DEREYLY, Laurence DUHIN
et Chantal STANESCU

De multiples initiatives ont été prises ces dernières années pour amener à la lecture et au plaisir de lire des publics qui en restent éloignés, faute de possibilité de déplacement ou faute d'une initiation adéquate à la découverte de l'univers culturel que nous proposons de leur ouvrir ou, tout simplement, faute d'information mieux ciblée.

Saluons pour commencer – puisque l'action est destinée aux très, très jeunes – l'initiative de la Bibliothèque d'Ixelles.

Marie-Angèle DEHAYE

∴ La bibliothèque des nourrissons

par Pauline BERNARD
directrice de la Bibliothèque communale
francophone d'Ixelles

Convaincus que la lecture commence dès le plus jeune âge, nous désirions faire bénéficier les bébés ixellois des bons livres de la bibliothèque. Nous avons donc prêté aux consultations de nourrissons de la commune des coffres de livres. Mais nous nous sommes rendu compte que les livres restaient la plupart du temps enfermés dans une armoire. Ils devaient donc être accompagnés pour trouver leur public. C'est à ce moment que pour l'une des consultations de la commune, il nous a été proposé une collaboration plus régulière. Cette consultation ONE située près de la place Flagey a un public très multiculturel. La pédiatre et l'infirmière avaient remarqué que beaucoup d'enfants éprouvaient des difficultés d'apprentissage du langage qui, d'après elles, étaient peut-être liées au fait que les parents, au lieu de leur parler dans leur propre langue, essayaient de leur parler dans un semblant de français. La bibliothèque a donc proposé de venir racon-

ter régulièrement dans la salle d'attente de la consultation et surtout d'inciter les parents à parler et raconter dans leur langue maternelle. Le but était donc double : favoriser la lecture aux bébés et valoriser la langue maternelle des parents.

L'axe de la langue maternelle était assez intéressant mais malheureusement ce pan du projet s'est révélé être un échec et nous l'avons abandonné après la première année. En effet, pour faire parler les parents dans leur langue maternelle, il faut instaurer un lien de confiance ; cela prend du temps, or nous ne venions qu'épisodiquement et les familles étaient différentes d'une fois à l'autre. De plus, le temps était restreint parce qu'à tout moment le bébé peut être appelé chez la pédiatre. Le lieu n'était par conséquent pas idéal pour ce genre d'activités. Et puis, de nombreux parents n'étaient pas familiers avec les livres, surtout ceux pour les bébés.

Nous avons donc décidé de nous focaliser sur un seul objectif c'est-à-dire la familiarisation avec la lecture et le livre. Cet objectif était d'ailleurs vraiment suffisant parce que nous avons rencontré d'autres difficultés. Premièrement, la lecture aux bébés n'étant pas encore une pratique habituelle pour tous, il faut parfois convaincre les parents réticents. Mais il a fallu aussi convaincre les bénévoles de la consultation. Certaines d'entre elles tombaient des nues quand nous arrivions et nous ont plusieurs fois rétorqué : « Mais il n'y a que des bébés ! ».

Ensuite, l'aménagement de la salle d'attente n'est pas l'idéal et les groupes assez hétérogènes. Malgré ces embûches le travail à long terme est payant. Après trois ans de lectures régulières, nos visites semblent porter leurs fruits.

Beaucoup de parents sont encore étonnés qu'on puisse lire aux bébés mais les mentalités changent petit à petit surtout quand ils voient qu'ils réagissent. Peu de parents font eux-mêmes la lecture mais ils commencent à s'y intéresser, ils se familiarisent peu à peu avec les livres, les manipulent...

Les bénévoles commencent vraiment à adhérer au projet et à ne plus être étonnées qu'on puisse lire aux bébés. Elles incitent même les parents à venir s'installer sur le tapis de lecture. C'est aussi l'occasion pour les parents de découvrir qu'il y a une bibliothèque dans leur quartier qui propose des livres pour bébés (et pour leurs enfants plus âgés) et quelques-uns sont venus s'y inscrire.

L'animation va se poursuivre cette année tout en évoluant : les séances vont être un peu plus nombreuses et surtout, un collègue masculin va se joindre au projet. Il aura peut-être plus de facilité à créer un lien privilégié avec les pères qui sont parfois un peu perdus/oubliés dans ce lieu majoritairement féminin. Il nous semble que cela peut donner aussi une image positive : les hommes peuvent très bien s'occuper des bébés. ●



*

Les enfants un peu plus âgés sont, eux, maintenant familiarisés avec les lectures qui ponctuent tous les jours des semaines de grandes vacances dans les parcs de Bruxelles (et d'ailleurs), et à Bruxelles-les-Bains.

M.-A.D.

*

•• « Lire dans les parcs »

par **Luc BATTIEUW** ●

directeur du Centre de littérature de jeunesse de Bruxelles

« Lire dans les parcs » : 26 parcs pendant deux mois à Bruxelles, ainsi qu'à Charleroi, Hélécine, Liège et Nivelles. Pour vous faire vivre ce qu'est *Lire dans les parcs*, j'ai décidé de laisser la place aux protagonistes : les animateurs, les bibliothécaires et le public.

Côté animateurs

Une lecture se déroule, dans la majorité des cas, avec deux animateurs et pendant deux heures. Ils ne se connaissent pas nécessairement et, entre la relation avec l'autre animateur, la relation avec le public et la lecture en elle-même, c'est de l'équilibre.

Dialogue entre une animatrice et des enfants lors d'une lecture à la place Willems :

- Quand il y a des lectures ?
- Tous les jeudis de 15 h 30 à 17 h 30 pendant juillet et août.
- Pourquoi pas en septembre ?
- L'année scolaire recommence à ce moment-là.
- Eh bien, vous n'avez qu'à venir les samedi et dimanche !
- Mais en septembre, les journées commencent à être moins belles et après l'automne, ce sera l'hiver.
- Vous n'avez qu'à prendre une tente !

Pour l'animatrice, les enfants sont donc très demandeurs de ce genre d'activités (et jamais à court d'idées) ainsi que toutes les personnes rencontrées au cours de ces lectures (parents, animateurs, gardiens de parc ou simples passants).

« Nous proposons aux enfants de choisir une fois dans une valise, une fois dans l'autre pour équilibrer les lectures. J'ai découvert pas mal de livres d'auteurs que j'adore que je ne connaissais pas. »

« Nous étions tellement pris par l'engouement des enfants et des parents (qui ont demandé une chanson) que nous n'avons pas vu l'heure passer ; quand nous avons regardé notre montre, il était 17h55 ! (lecture prévue jusque 17h30, ndlr). Et parfois, « il n'y eut pas un chat, pas un rat, pas un panda... c'était pas gai tout ça ».

Côté bibliothécaires

« Lire dans les parcs » est un partenariat avec les bibliothèques. Chaque lieu est parrainé par une bibliothèque publique afin d'inviter les enfants à la fréquenter en dehors des séances d'animations dans les parcs et, le jour de pluie, les animateurs les attendront dans la bibliothèque partenaire. Les bibliothécaires se rendent dans le parc au début et à la fin de la séance pour apporter un panneau signalétique, des dépliants de la bibliothèque et répondre aux questions du public.

Certaines bibliothèques ont opté pour la formule un animateur / un bibliothécaire.

« Excellente participation de la bibliothécaire : contact, organisation, matériel divers pour les enfants et un superbe panneau de signalisation. »

« Les familles étaient très contentes, et aussi très intéressées par la bibliothèque. »

« Accueil chaleureux et coopératif des deux bibliothécaires. »

« Je ne doute pas que cela puisse leur donner le goût de lire et de fréquenter ces endroits mystérieux et envoûtants que sont les bibliothèques. »

« Nous avons apprécié le travail en duo bibliothécaire/animateur parce qu'il fait sortir les bibliothécaires de leur bibliothèque et leur permet d'aller à la rencontre des publics. »

« Le duo animateur-bibliothécaire nous semble essentiel. Le bibliothécaire est un relais indispensable et devient une 'tête connue' pour le public. »

Côté public

Parmi les publics de « Lire dans les parcs », des mordus de lecture : des mères accompagnent leurs enfants pour une lecture prévue avant de choisir des livres à la bibliothèque des adolescents : « Au parc Bonnevie, des adolescents se sont installés sur la couverture et se sont laissés bercer par nos contes. Ils nous ont même remerciés ! ».

« Au parc de Bruxelles, une dame (dont le fils jouait sur les jeux) m'a demandé si elle aussi pouvait choisir un livre et que je le lui raconte. Ce que j'ai fait avec grand plaisir car il n'y a pas que les enfants qui aiment les histoires. » « À Anderlecht, une grand-mère accompagnant sa petite-fille a changé de place car elle aussi voulait voir les images des albums. » Dès l'arrivée, au parc Reine-Verte, un groupe d'une dizaine d'enfants très en appétit de lectures. Tous sont turcs mais la majorité sont néerlandophones. Je bénéficie de l'aide d'une petite fille qui traduit mes lectures en turc pour les autres ».

« Au parc Ambiorix, un petit garçon a vraiment insisté auprès de sa mère (qui parlait peu le français et pensait qu'il fallait payer pour la bibliothèque) pour qu'elle l'inscrive à la bibliothèque. Il voulait lire à haute voix pour nous et son petit frère, il était très motivé, très attaché à la lecture, il ne voulait plus partir ! »

Plaidoyer pour « Lire dans les parcs »

« Deux petites filles, dans des lieux différents, ont dressé la pile de livres de leur choix et m'ont dit : « Je vais lire pour toi ». Rien n'a pu les distraire de leur entreprise, même pas l'invitation pressante de venir jouer. Dans quelle circonstance laisse-t-on un enfant vous lire 5, 6 livres d'affilée ? Derrière cette demande, il y a une soif d'écoute : « regarde, c'est tout neuf, je



commence à bien lire, écoute un peu ça ! »

« Ce n'est pas à l'école où l'on accorde 5 minutes à chaque élève ; ce n'est pas à la maison où il y a des tâches plus urgentes ; eh bien, ce sera dans les parcs, chaque été, car là le livre est au centre de l'attention et on a tout le temps de découvrir le plaisir de lire.

Côté organisation

À partir des expériences vécues les années précédentes, nous essayons d'améliorer l'édition suivante. Cette année, nous avons proposé une journée de réflexion-formation qui visait à améliorer la lecture à voix haute ainsi que l'organisation interne entre animateurs et entre animateurs et bibliothécaires. Suite à cette journée, une charte a été envoyée à tous, servant de document de référence.

Avoir cette base de travail commune concernant la lecture à voix haute résulte du fait que le métier de lecteur n'est pas reconnu dans le sens où il n'existe pas de diplôme. Cette profession n'est donc pas protégée, comme la plupart des métiers artistiques. Dans le cas qui nous occupe, cela se traduit par le fait que nous sommes ouverts à toutes les candidatures (surtout quand il s'agit d'avoir deux animateurs dans minimum 3 parcs chaque jour pen-

dant 2 mois). Ce qui fait que nous pouvons être confrontés à de très bons lecteurs à voix haute, également souvent comédiens, mais aussi à des lecteurs débutants. Cette journée de réflexion-formation se voulait une mise à niveau mais peut-être qu'une formation continuée en lecture à voix haute serait la solution par rapport au manque de confiance et d'assurance de certains animateurs. Une formation peut aussi montrer la vaste étendue du livre de jeunesse et éviter le cantonnement à certains types de lectures. Il faut également signaler que la perception d'une lecture à voix haute par un adulte n'est pas la même que celle des enfants. Un « mauvais » lecteur selon des critères objectifs peut ne pas être un mauvais lecteur pour les enfants.

Côté médias

Même si le but de « Lire dans les parcs » est d'apporter le livre là où les enfants se trouvent pendant l'été, l'activité est cependant bien relayée par les médias – presse écrite (*Brusseleir, La tribune de Bruxelles, La Capitale, La Libre Belgique, Vlan, Mosquito*), télévision (RTBF et RTL-TVI) et radio (*Vivacité,...*) – ce qui permet aux habitués d'être informés.

Préparation d'une animatrice

« Deux à trois semaines avant la lecture prévue, je me rends dans la bibliothèque partenaire. Cela me permet, d'une part de repérer les lieux et d'autre part, de faire connaissance avec les bibliothécaires et de voir comment la bibliothèque est organisée. Parmi les livres à emprunter, comment s'effectue mon choix ? D'abord, il y a les « grands classiques », puis les livres dont j'ai entendu parler et enfin ceux qui me paraissent intéressants.

Le jour de ma visite à la bibliothèque, j'essaie aussi de me rendre sur le lieu de lecture et si ce n'est pas possible, la veille ou l'avant-veille de la lecture, je fais un repérage.

Quelques jours avant la lecture prévue, je mets en commun tous les livres empruntés et je constitue ma liste. Je prévois une trentaine de livres par animation : +/- 5 pour les tout-petits (en tissu, en plastique, à toucher...), +/- 20 albums, +/- 5 livres « plus didactiques » (collection « J'observe » chez Gallimard, livres sur les animaux...)

Je ne prends plus de BD car les enfants préfèrent qu'on les lise et je me rends compte que je ne suis vraiment pas douée dans la lecture des BD (je n'arrive pas à rendre ma lecture attrayante, j'en ai discuté avec d'autres lectrices qui disent également que c'est très difficile de lire une BD). Je lis plusieurs fois chaque livre pour bien m'en imprégner et il m'arrive de ne pas prendre certains livres empruntés quand je me rends compte que la thématique abordée est relativement complexe, que le livre ne correspond pas à mes attentes ou tout simplement que je ne l'aime pas (je préfère ne pas lire un livre auquel je n'accroche pas car il ne sera pas lu avec toute l'attention qu'il mérite). La veille ou l'avant-veille de la lecture, je prends contact avec l'autre animateur(trice) pour fixer l'heure et le point de rendez-vous et communiquer la liste des livres retenus.

Il y a des livres qui sont demandés systématiquement partout. Parfois on peut rester 2 ou 3 lectures sans lire certains livres et à un autre endroit, ils sont très demandés.

Quand je me rends à un même endroit, je change ma liste de livres (à part au maximum 5 ouvrages que je garde quand ce sont des incontournables). Je fais donc un grand brassage des livres empruntés à différents endroits. Parce qu'il y a aussi une question d'équilibre (ne pas prendre tous les livres de Mario Ramos en une fois, ne pas prendre que des contes (*À petits pe-ton*s de Didier Jeunesse), avoir des histoires pour les plus grands, aborder des thèmes différents...)

Voilà, c'est mon côté cartésien qui ressort pour tout ce qui est organisation pratique. Une fois dans la lecture, c'est différent, c'est l'imaginaire, le plaisir de partager qui prend le dessus. »

Top 5 : les livres qui ont du succès lors des lectures de cet été

Le roi est occupé (Mario Ramos)
Va-t'en grand monstre vert (E. Emberley)
Le petit fantôme qui ne voulait pas qu'on le voie (Bénédicte Guettier)
Toc ! Toc ! Qui est là ? (S. Grindley et A. Browne)
Où sont les animaux ? (K. Ishikawa)

Merci aux animateurs (Nadine J., Christine, Marie, Nadine D., Éva, Micheline, Charlotte, Anita, Valia), bibliothécaires (Gwladys, Nathalie, Dominique, Isabelle, Catherine) et les enfants dont les témoignages sont

repris ici et qui sont l'essence de *Lire dans les parcs*. ●

*

Si les jeunes sont souvent au centre des programmes élaborés par les bibliothèques bruxelloises, les publics plus âgés ne sont pas pour autant oubliés, comme en témoignent les actions menées, au sud et au nord de Bruxelles : à Woluwe-Saint-Lambert, à Woluwe-Saint-Pierre et à Berchem-Sainte-Agathe.
 M.-A.D.

*

•• **Activités à Woluwe-Saint-Lambert**

par **Viviane DE DECKER** ●

directrice de la Bibliothèque publique communale de Woluwe-Saint-Lambert

Activités auprès de publics spécifiques

- Alpha Andromède

La bibliothèque entretient des contacts particuliers avec le groupe d'alphabétisation du quartier Andromède. Les bibliothécaires se rendent sur place pour faire connaissance avec les apprenants et parler avec eux de la bibliothèque et des livres. Dans un deuxième temps, les apprenants, accompagnés de leur formatrice, se rendent ensemble à la bibliothèque pour une visite et la découverte de livres. La bibliothèque fournit également à la formatrice les livres nécessaires à ses cours.

- Maison de retraite : le Home Saint-Lambert

Les résidents du home Saint-Lambert (CPAS de Woluwe-Saint-Lambert) viennent ensemble une fois par mois à la bibliothèque, accompagnés par une ergothérapeute, et bénéficient d'un accueil sur mesure. Par ailleurs, la bibliothèque fournit chaque mois un lot de livres consti-

tué à partir de demandes spécifiques des résidents.

- Livres à domicile : Lecture à tout âge »

En collaboration avec l'asbl Action Sociale de Woluwe-Saint-Lambert. Ce service met à disposition des personnes moins valides qui habitent la commune une navette hebdomadaire jusqu'à la bibliothèque. Il assure également un service de prêt à domicile pour ceux qui ne peuvent pas se déplacer. Une personne bénévole prend gratuitement ce service en charge pour les personnes qui n'habitent pas Woluwe-Saint-Lambert.

Action ponctuelle : « Lire dans les parcs »

Pour la seconde année, la bibliothèque participe à l'opération « Lire dans les parcs ». Pendant les mois de juillet et août, une bibliothécaire et un animateur font la lecture aux enfants dans le parc Georges-

Henri chaque mercredi après-midi.

Cette animation rencontre un énorme succès et les nombreux enfants reviennent généralement de semaine en semaine.

Cette opération permet également pour la bibliothécaire de prendre contact avec les parents présents pour les encourager à fréquenter les bibliothèques avec leurs enfants.

Cette organisation est coordonnée par la Section belge francophone de l'IBBY et le Centre de littérature de jeunesse de Bruxelles.

Dans les écoles

Outre les activités mises en place avec les classes « intra muros », la bibliothèque organise ponctuellement des actions dans des cadres spécifiques (par exemple la « Fureur de lire ») qui lui donne l'occasion de mener des animations au sein même des écoles (par exemple : atelier d'écriture Slam dans le cadre de la « Fureur de lire » 2008).

Le Service de la Lecture publique de Woluwe-Saint-Lambert prend en charge des ateliers d'écriture et de lecture dans les écoles primaires communales. ●

•• Bibliothèque à domicile : un partenariat entre les bibliothèques de Woluwe-Saint-Pierre et l'asbl Âges & Transmissions

par Claire DERELY ●

directrice de la Bibliothèque publique locale de Woluwe-Saint-Pierre

D'une part, des seniors faisant partie du Comité des Seniors actifs de la commune, créé en juin 2008 en collaboration avec l'échevinat des seniors et Âges & Transmissions, ont eu l'idée du projet « Bibliothèque à domicile ». D'autre part, des bibliothécaires désireux de garder un contact avec leurs lecteurs ne pouvant plus se déplacer et d'offrir un nouveau service gratuit aux habitants isolés ne connaissant pas les bibliothèques.

Ce service permet aux personnes de tisser des liens par l'intermédiaire du livre, garder ou retrouver la joie de lire, se distraire, se documenter, apprendre et continuer à s'ouvrir au monde qui les entoure.

Les volontaires ont reçu une formation et d'autre part, les bibliothécaires une information.

Depuis le mois d'avril 2009, des volontaires empruntent des livres dans une des trois bibliothèques de la commune et vont les livrer à des personnes âgées habitant Woluwe-Saint-Pierre et ayant des difficultés à se déplacer. Éventuellement, le volontaire peut accompagner la personne bénéficiaire à la bibliothèque ou lui faire la lecture à haute voix. Il est toujours le même de mois en mois. Par sa visite, il aide à rompre l'isolement de ces personnes qui manquent de contact avec la vie extérieure.

Un dépliant disponible dans chacune des trois bibliothèques communales informe, tant le candidat bénéficiaire que le candidat bénévole, de cette action et indique comment obtenir ce service de lecture à domicile ou comment se joindre au groupe des bénévoles pour l'organiser. ●

•• Un service de prêt à domicile pour les personnes âgées et/ou en maison de repos

par Laurence DUHIN

directrice de la Bibliothèque publique de Berchem-Sainte-Agathe

Après les élections de juin 2000 et sa désignation à l'échevinat de la jeunesse, du troisième âge et de la bibliothèque, Benoît Schoonbroodt décide de jeter des ponts entre ses différentes compétences. L'un de ses premiers ponts fut la mise en place d'un service de prêt à domicile ou plus précisément, d'un service de portage de livres pour les personnes âgées à domicile et en maison de repos. Souvent, avec l'âge vient la perte d'autonomie, la perte des repères, des relations, mais c'est aussi l'âge d'or, le moment où l'on a envie de retrouver ses racines ou de partager son expérience. La lecture, les livres et les textes peuvent aider à la stimulation intellectuelle et faire ainsi reculer la perte d'autonomie et de repères. Elle permet aussi la stimulation et l'entretien de la mémoire. Et enfin, elle permet un ancrage culturel dans la commune mais également dans la société en général. En effet, quel plaisir de pouvoir partager son avis sur un bon roman !

À cette fin et après étude du projet, en octobre 2002, une personne est engagée à mi-temps et spécialement affectée à la mise en place de ce service. Les bénéficiaires¹ de ce service ne doivent pas payer un centime de plus que s'ils étaient normalement inscrits à la bibliothèque. En février 2003, après avoir fait connaître ce service auprès des services sociaux, des maisons de repos et de nos usagers actuels, huit personnes se font connaître et souhaitent bénéficier de ce service. Parmi elles, d'anciens lecteurs mais aussi de nouveaux usagers « seniors », certains encore à domicile et d'autres en maison de repos. Nous étoffons très vite nos collections

de livres en grands caractères mais rapidement nous constatons que nos usagers sont également friands de nouveautés en caractères « normaux » et n'éprouvent pas tous des difficultés à les déchiffrer.

Si ce nombre de huit personnes peut sembler faible, il faut savoir qu'il n'est pas simple d'entrer en contact avec les personnes âgées qui, souvent hésitent à ouvrir leur porte à un étranger, ou encore ne sont pas au courant des facilités (ouvrages en grands caractères) que nous mettons à leur disposition. En maison de repos, le problème est différent car nous sommes « dépendants » de la bonne volonté du personnel à faire connaître notre service.

Après bientôt 7 ans de fonctionnement, le nombre d'usagers est maintenant de 15, certains encore usagers de la première heure, certains sont venus par le bouche-à-oreille et quelques-uns nous ont quittés...

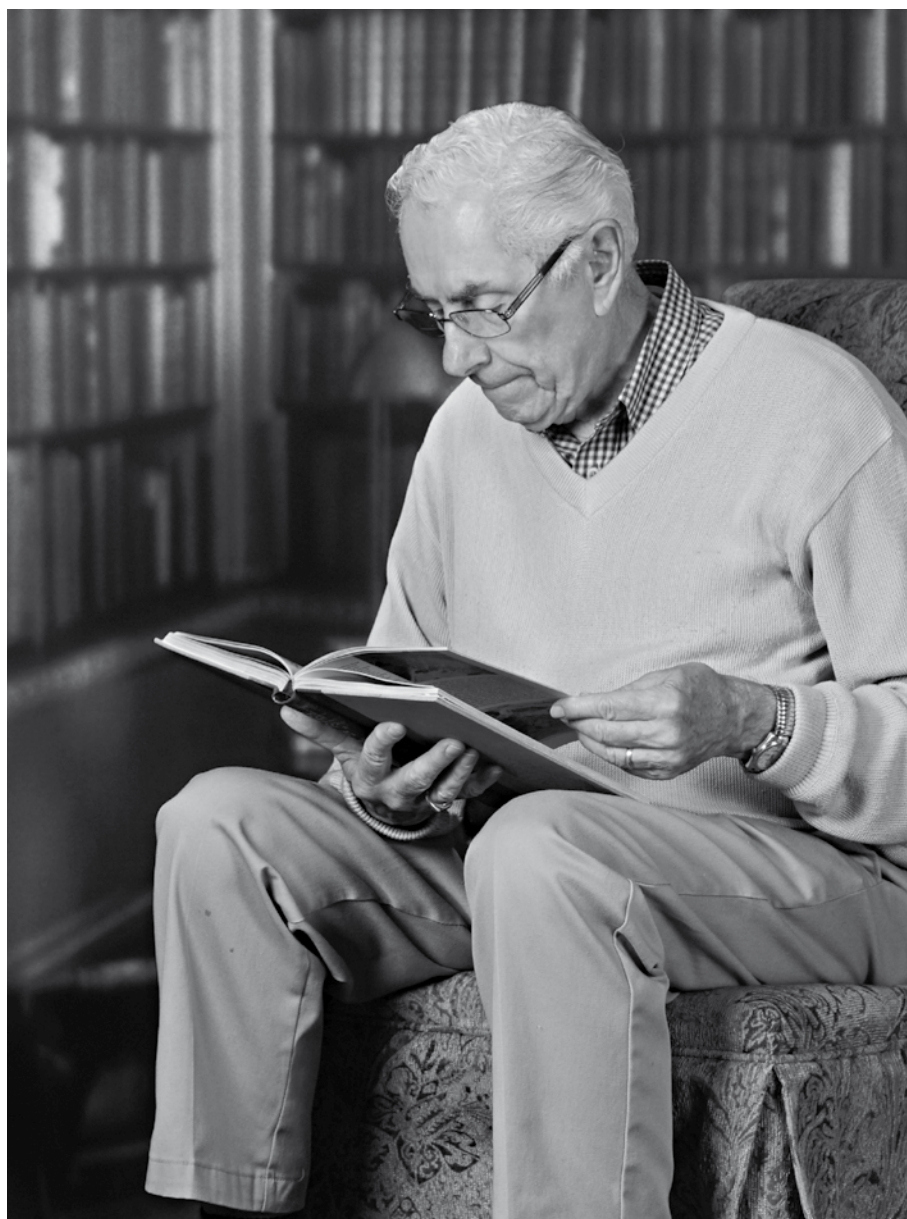
Parallèlement à ce service, nous avons également mis en place une animation, les ConteSeniors en maison de repos afin que chacun, même s'il ne lit plus, puisse encore être en contact avec le livre, la lecture et l'oralité. Depuis deux ans maintenant, Véronique de Miomandre conte et raconte en chambre, pour les résidents qui sortent peu de leur chambre, ou parfois en groupe.

Et aussi : des histoires en crèches et au prégardiennat

Désirant également jeter un pont entre la bibliothèque et les tout-petits, nous allons depuis plusieurs années raconter des

¹ Le prêt à domicile s'adresse prioritairement aux personnes habitant Berchem qui sont dans l'incapacité de se déplacer jusqu'à la bibliothèque et vise plus particulièrement les catégories de personnes suivantes :

- les personnes pouvant faire preuve d'un handicap de 66 % au moins ;
- personnes âgées résidant en home ;
- les personnes frappées d'une maladie ou d'une incapacité de longue durée ;
- les bénéficiaires de chèques taxis ;
- les personnes qui bénéficient du service « repas à domicile » du CPAS.



histoires à la crèche et au préguardiennat. Nos bibliothécaires-animatrices déjà bien rodées au contact avec les tout-petits de 0 à 36 mois grâce aux « Histoires pas à pas » qui ont lieu une fois par mois à la bibliothèque, avaient envie de proposer aux bambins des crèches des histoires adaptées à leur âge. Une fois par mois, une bibliothécaire se rend dans les deux implantations de la crèche et au préguardiennat pour un moment-lecture. Après les histoires, nous leur laissons quelques livres en dépôt pour patienter jusqu'à la visite suivante. Bientôt une nouvelle implantation de la crèche va ouvrir et là aussi nous serons présents. ●

*

Parallèlement à ces activités, la Bibliothèque centrale pour la Région de Bruxelles-Capitale organise depuis plusieurs années la représentation des bibliothèques bruxelloises lors de divers salons et manifestations annuels et rappelle au « grand public » les services offerts par le réseau des bibliothèques bruxelloises.

M.-A.D.

*

•• La stratégie hors les murs de la Bibliothèque centrale pour la Région de Bruxelles-Capitale

par Chantal STANESCU

bibliothécaire dirigeante à la Bibliothèque centrale pour la Région de Bruxelles-Capitale

Une démarche marketing

Parmi les missions dévolues à la bibliothèque centrale lors de sa création, on trouve la promotion du réseau des bibliothèques publiques de la région. Il nous a fallu un peu de temps pour définir une politique cohérente en la matière. En effet, notre démarche devait s'inscrire au niveau régional selon un angle d'attaque original par rapport à ce qui existait déjà au plan communal notamment. D'autre part, il nous paraissait indispensable de toucher un autre public et de le faire d'une manière singulière.

Il n'est pas aisé de définir une démarche marketing dans ce qui s'imposait d'emblée comme une stratégie de niche : en effet, les bibliothèques proposent des services (des « produits ») bien particuliers et son public (sa « clientèle ») est un segment restreint de la population de la région. D'autre part, notre démarche devait s'inscrire logiquement dans le cadre du marketing des services – en particulier des services publics. Cette optique nous convient bien car c'est « un marketing de terrain, de proximité avec le client. Il exige une connaissance parfaite des attentes et des besoins du client et de son environnement² ». À différents titres, nous voilà bien dans notre élément : la connaissance du terrain (du territoire de compétence), la proximité avec l'usager (le maillage serré d'un réseau d'une soixantaine de bibliothèques), la connaissance des attentes (du public qui fréquente effectivement la bibliothèque) et de son environnement (géographique et socioculturel).

Notre objectif est simple (et complexe !) : faire connaître le réseau des bibliothèques publiques pour ce qu'il est, c'est-à-dire un service public moderne et efficace dont

l'offre est clairement définie, à la population de la région. Concrètement, nous nous inscrivons dans la communication sur « l'image » des bibliothèques publiques. Une image dont nous savions à quel point elle était erronée et/ou obsolète dans l'esprit d'un public désintéressé. Notre démarche est née de la volonté d'atteindre ce public dont nous présagions qu'il était potentiel mais ne fréquentait pas ou plus les bibliothèques. Il nous fallait donc trouver des lieux de rassemblement qui nous permettaient de prendre contact avec un public nombreux et disposé à recevoir de l'information. Tant les salons commerciaux ou promotionnels (Zénith – Babyboom – Salon de la gourmandise) que les événements et manifestations culturelles (Festival du cinéma méditerranéen) ou festives (Fête de l'Iris), soit une bonne vingtaine d'opérations en 5 ans, nous sont apparus comme les lieux propices à notre action.

C'est donc bien dans une opération de communication que nous nous lançons et non dans une prestation de services hors les murs. Il faut en effet distinguer les deux pour que l'impact de notre action soit clair : nous ne proposons pas un service ou une animation à l'extérieur de la bibliothèque pour attirer le public vers elle, avec le risque qu'en effet l'action plaise au public, sans qu'elle soit « associée » à la bibliothèque. Nous travaillons uniquement sur la promotion des services et la diversité des collections développées par les bibliothèques publiques, et sur leur capacité à offrir au public des collections spécifiques dans des domaines choisis correspondant aux thématiques des salons ou manifestations auxquels nous participons.

² Voir <http://eportfolio.supco-amiens.fr/jean-loup-poignot/DOCUMENTS/Marketing%20des%20services.pdf> : nous avons choisi cette référence pour sa facilité d'accès. Il en existe bien d'autres sur le marketing des services !

En corollaire de l'image que nous voulons faire passer, nous avons dû affiner notre discours sur les notions de « service public » et de bibliothèques publiques (distinctes de bibliothèques ouvertes au public). Il nous fallait également faire passer un message de modernité et nous avons été grandement aidés par de nombreuses rénovations de bibliothèques et la création de nouvelles institutions : toutes les communes bruxelloises ont amélioré leur réseau ! Il faut y ajouter l'extension du catalogue collectif (CCBI), l'efficacité du prêt-inter, la création des collections en langues étrangères³, l'accès à « Press Display » qui propose 625 quotidiens en 39 langues et, depuis peu, l'existence de la carte unique. Nous avons pu mettre en avant – en fonction des publics cibles des salons – des opérations régionales comme « On lit, bébé » mais aussi promouvoir les services locaux des bibliothèques s'illustrant dans l'un ou l'autre domaine.

Nous avons mis également en avant la diversité – méconnue du grand public – des services : multimédia en ligne (presse, revue et information documentaire), accès aux salles multimédia (courrier électronique, Internet) avec possibilité d'organisation de formations...

Mais quels sont les résultats de notre démarche ?

Une démarche de communication polyvalente

Nous avons dû nous rendre à l'évidence : nous n'avions pas pris la pleine mesure de notre action. Nous avons pris en considération le grand public : « les gens » qui viennent aux salons, festivals, etc. Une remarque liminaire à ce sujet : nous dépendons à cet égard du succès populaire de ces manifestations et nous n'avons aucun moyen d'en infléchir le cours. Rapidement, nous avons perçu qu'il y avait deux catégories de publics : les personnes individuelles et les représentants d'associations et d'institutions diverses. Nous les avons d'ailleurs retrouvés dans une autre catégorie que nous n'avions pas « ciblée » : les autres exposants/parti-

cipants, ceux qui sont là au même titre que nous. Nos contacts ont été déterminants : au-delà de l'échange d'informations, des relations suivies se sont engagées et des partenariats se sont établis avec les bibliothèques locales.

Enfin, une troisième catégorie s'est dégagée : les organisateurs, dont certains étaient perplexes au départ. Ils ont rapidement compris l'intérêt de notre présence en terme d'image pour leur propre entreprise ! C'est d'ailleurs dans nos relations avec eux que la modification de l'image des bibliothèques publiques a été la plus sensible : d'une image d'« association de bénévoles » nous sommes passés à l'image d'une institution publique (dans le sens de service public) gérée par des professionnels avec les compétences et les exigences que cela impose. Une image qui, par capillarité se diffuse dans le public. Et cela aussi faisait partie de nos objectifs.

L'indispensable logistique

Nous avons fait l'acquisition d'un « banner screen package », c'est-à-dire d'une bannière et d'un comptoir aux logos et couleurs de la Bibliothèque centrale définie par notre charte graphique fixée à la création de celle-ci.

Nous décorons nos stands et nous nous adaptons à la thématique de la manifestation/salon et à notre objectif cible. Par exemple, pour le Salon Babyboom/Famiboom, nous avons aménagé un coin « enfants » avec tapis, jouets, sièges, etc. avec une intention bien précise...

Les collections d'ouvrages exposées appartiennent à la Bibliothèque locale des Riches-Clares et sont sélectionnées avec soin : pour le salon évoqué plus haut, nous avons une sélection d'ouvrages destinés aux parents et une destinée aux enfants. Ensemble, certains se sont installés pour lire !

Nous tentons chaque fois que c'est possible d'organiser une animation qui s'intègre dans le programme général du salon. Outre l'avantage de bénéficier de la publicité ainsi offerte, nous mettons en évidence une réa-

³ Ces collections constituées par la bibliothèque centrale sont à la disposition des bibliothèques locales qui en font la demande.

lisation originale dans ce cadre-ci, même si elle est très commune dans les bibliothèques publiques familières de ce genre d'activités. Toujours pour ce même salon où nous mettions en avant la campagne « On lit, bébé », nous avons convié notre collègue Gisèle Coolman à animer notre coin lecture et à lire pour les tout-petits. Pendant ce temps, nous pouvions présenter aux parents les animations organisées dans les différentes bibliothèques et leur distribuer le dépliant créé pour l'occasion.

Ceci est un exemple parmi d'autres de la manière dont nous construisons notre stratégie. Et chacune de nos « sorties » demande donc un traitement particulier sur une communication de base identique. C'est absolument indispensable pour s'intégrer dans l'esprit du lieu et du contexte dans lequel on évolue.

Le retour sur investissement

Depuis notre 1^{er} salon en 2004 et une vingtaine d'opérations hors les murs, nous avons constaté une considérable amélioration de notre image sur les points essentiels : modernité du réseau et diversité des services, densité du maillage et professionnalisme des bibliothécaires. Nous avons toujours des difficultés à propos de la notion de « service public » mais c'est finalement secondaire par rapport aux points précédents en termes d'image (mais non pas en termes de réflexion !).

Notre action de communication bénéficie de manière directe aux bibliothèques : nous invitons les publics à les fréquenter, nous invitons les associations et institutions à nouer des partenariats. Nous tentons d'établir un climat de confiance pour favoriser les rencontres. Rencontres, qui seront sans doute différées dans le temps mais dont nous espérons qu'elles se concrétiseront en visites et/ou projets réels et concrets.

Et nous allons poursuivre, parce que notre réseau bruxellois s'améliore constamment : la carte régionale unique nous servira d'accroche pour nos prochains salons et nous assurerons la promotion des collections en langue étrangère pour laquelle nous avons

conçu une campagne promotionnelle ciblée (affiches et dépliants). En attendant de pouvoir promouvoir d'autres opérations ou réalisations régionales... Et nous poursuivrons également parce que chaque manifestation (salon, festival) draine une frange particulière de la population qui n'est jamais la même. Nous avons encore bien des publics à découvrir et à convaincre.

Notre démarche nous a ouvert une autre voie. Notre situation nous permet d'être à l'écoute des publics, d'entr'apercevoir des attentes, de circonscrire des besoins. Elle nous permet de réfléchir à l'amélioration ou à la création de services, dans un esprit plus prospectif.

Conclusion

Notre action hors les murs se conçoit comme une opération de communication régionale et vise à la promotion du réseau des bibliothèques publiques de la Région de Bruxelles-Capitale et de leurs services. L'émergence d'une « conscience de réseau » est venue progressivement aux bibliothèques qui ont bien compris l'intérêt d'une démarche de marketing/communication globale. De leur côté, elles peuvent se consacrer à promouvoir leurs réalisations et services auprès de la population locale. Notre réseau est constitué de bibliothèques de proximité et des relations privilégiées des bibliothécaires avec leurs publics. En agissant à plusieurs niveaux, nos actions se complètent et ne se font pas concurrence. Notre objectif final est bien le même : faire connaître, découvrir ou (re)découvrir les services des bibliothèques publiques, mettre en évidence toute la gamme de partenariats possibles au départ de ceux-ci.

Nous « communiquons » sur la qualité, la diversité, la fiabilité des services ; sur la disponibilité et la compétence des personnels et sur le maillage serré du réseau de la Région de Bruxelles-Capitale.

Et au-delà de notre région, c'est toute la communauté bibliothéconomique qui bénéficie de notre action car bien évidemment le public que nous rencontrons ne vient pas exclusivement de Bruxelles ! ●

La bibliothèque de la RTBF

rejoint le réseau schaarbeekoïse

En 2008, le comité de direction de la RTBF décidait de réorganiser sa « Bibliothèque générale interne ». La décision était basée sur une baisse de la fréquentation due sans aucun doute à l'utilisation de plus en plus importante des nouvelles technologies pour la recherche d'information, mais aussi par le besoin de disposer des locaux où étaient entreposées les collections.

par **Stéphane DESSICY** ●
directeur du réseau

La décision n'a laissé personne indifférent : plusieurs interpellations politiques, une pétition, le personnel en émoi... Il faut dire que la bibliothèque proposait plusieurs dizaines de milliers de livres et employait 4 bibliothécaires.

Le projet de la chaîne publique s'est alors orienté dans deux directions :

- La création d'une cellule d'aide documentaire interne, gérée par le seul bibliothécaire qui reste en poste ;
- Un partenariat avec la Commune de Schaerbeek pour continuer à offrir les services d'une bibliothèque généraliste aux 'Rtbfien's'.

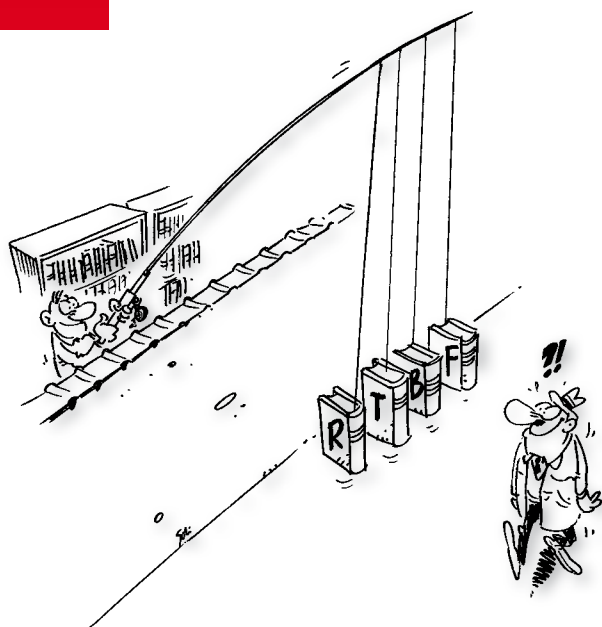
C'est donc tout naturellement que nos bibliothèques communales ont été solli-

ciées et qu'une convention a été signée tout récemment pour le second volet du plan.

Concrètement, nos bibliothèques ont pu faire leur choix dans les collections et intégrer quelques milliers de livres dans leur fonds. Le reste des livres - non sélectionnés - a été soit revendu au profit de Cap 48, soit cédé à la Croix-Rouge, soit encore envoyés à la Réserve centrale de Lobbes et restera donc disponible via le prêt interbibliothèques.

En échange, la Commune propose au personnel de l'entreprise publique des conditions d'accès semblables à celles qui sont accordées au personnel communal, avec notamment la gratuité des prêts. De son côté, la RTBF organise un service de courrier pour le transport des livres demandés par les employés et qui se trouvent dans l'une ou l'autre filiale.

Du point de vue de notre service, il s'agit d'un dénouement plutôt heureux : la proposition de la RTBF est la preuve que nos institutions restent crédibles et l'accord trouvé cadre parfaitement avec les missions qui sont confiées à nos bibliothèques, prévoyant qu'elles doivent se mettre au service des entreprises situées sur leur territoire de compétence. Et ce n'est pas négligeable : en nombre d'usagers potentiels, la RTBF représente un public cible presque aussi important qu'un petit quartier. ●



EN BRABANT WALLON


•• Wavre :

la bibliothèque de rue

Deux dates : 1989 – 1997, c'était la bibliothèque de rue pendant les vacances. Et 1993-1997, les animations jeux toute l'année. Si notre expérience à Wavre au Parc de l'Orangerie a existé aussi longtemps (8 ans) c'est peut-être grâce à notre rencontre fortuite avec Madame Suzy Delforge. Celle-ci a été responsable de bibliothèque de rues pendant environ 10 ans dans différents endroits de Nivelles avec Marie-Claire Wutstemberg et Geneviève Durant. Tour à tour et en même temps, elles ont investi la Cité du Vert Chemin, le quartier Ste Barbe et la Cité de la Maillebotte pour animer des séances de lecture et de conte destinées aux enfants des quartiers (...et à leurs parents).

Avec peu de moyens : caisses de livres, papiers, crayons et quelques couvertures, les participants s'installaient dans les porches, les squares et les petits espaces verts, pour des temps de partage, de rêve et de créativité. Également, la rue des Choraux était occupée une semaine par an par des ateliers d'art et d'artisanat en tous genres et, bien sûr, aussi par la bibliothèque de rue. Madame Delforge recevait l'aide de bénévoles de tous horizons et de stagiaires de l'École Normale de l'Enfant Jésus et accueillait parfois avec son équipe, 25 enfants... C'est pour avoir un jour rencontré, au cours d'un stage à la Maison des Savoirs de Bruxelles, des responsables de A.T.D. (Aide à Toute Détresse Quart Monde) que Suzy fit la connaissance de ce mouvement très sympathique et trop peu connu. Elle m'a dit que c'est à partir de cette rencontre qu'elle a pensé à une bibliothèque de rue à Nivelles...

Quant à nous, cela fut un peu différent : avant de devenir la bibliothèque publique de la Jeunesse qui fait actuellement partie du Réseau des bibliothèques de Wavre, celle-ci à ses débuts en 1971, était une petite bibliothèque qui dépendait des « Plaines de jeux de Vacances Joyeuses »,

par Annie FLAMENT 
Section jeunesse
de la Bibliothèque communale de Wavre

asbl et était destinée aux enfants du quartier, des Plaines de jeux et au Centre Créatif du même nom.

L'une d'entre nous possédant un minibus, elle nous proposa de prêter des livres aux enfants du quartier en allant jusque et devant chez eux, dans les rues. Ce fut un beau succès... avec des caisses de livres...

Le minibus ayant rendu l'âme l'expérience prit fin, mais le projet n'était pas pour autant tombé à l'eau...

En 1989, l'idée d'aller vers les enfants n'était pas abandonnée, et avec notre amie Hélène Delvaux qui nous soutenait toujours dans nos projets parfois un peu fous, nous allions munies de couvertures, de bacs de livres, nous installer dans le parc situé à proximité de la bibliothèque, pendant les vacances. Et les enfants étaient toujours au rendez-vous... pour écouter les histoires ou pour regarder les livres. Parfois nous rencontrions les parents, sur les bancs... devant le bac à sable... Sortir les livres des caisses ou des sacs éveillait toujours la curiosité, ensuite l'intérêt suscitait des questions puis des instants magiques de désir croissant de découvrir les pages les unes après les autres.

C'est le contact et l'échange aussi qui les intéressait ; des livres déposés là, je crois, n'auraient pas rencontré le même succès. Les ordinateurs et Internet étaient à leurs débuts ; cependant je crois qu'actuellement une telle démarche rencontrerait encore le même intérêt, car rien ne remplace le contact direct avec un livre, avec un beau livre, et ce n'est pas cela qui manque...

Lorsque nous quittions le parc les enfants nous accompagnaient jusqu'à la grille en nous demandant quand nous reviendrions. Très rapidement nous avons compris que ces enfants étaient en demande... En demande de tout : d'un endroit propre et décent pour jouer, de limites pour jouer sur le terrain de foot, de jeux, de livres... Nous avons commencé par le nettoyage du terrain, des dizaines de sacs poubelles furent remplis par les enfants et que la Ville vint enlever. Leur récompense fut d'avoir des jeux pour jouer, des ballons, des livres. Comme il n'y avait rien sur place, parfois nous apportions différents ballons et après les lectures, les matchs pouvaient avoir lieu...

Vu le succès, nous avons même engagé un jobiste de Louvain-la-Neuve recruté pour ses qualités au Point de Repère et les enfants pour une fois, disposaient d'un arbitre, à leur grande joie, cela évitait les litiges...

Nous pouvions demander à la Ville de passer avec l'équipement pour indiquer les limites du terrain de foot, ce qui rendait les matchs possibles. En étant près d'eux, nous entendions leurs demandes et leurs souhaits, leurs attentes, parfois tout à fait réalisables... Cette expérience animations-jeux dura 4 ans à côté de la bibliothèque de rue.

En 1992, Suzy Delforge étant venue visiter une de nos expositions à Wavre (nous organisons avec le Petit Musée depuis des années des expositions destinées aux jeunes à l'entrée de la bibliothèque) celle-ci m'invita à l'accompagner à Pierrelaye (Paris) les 21 et 22 novembre 1992 à une

session européenne du « Savoir dans la rue », dont le thème était « Venez rencontrer les enfants » organisée par ATD Quart Monde. Pour moi ce fut une belle découverte et l'occasion de beaux échanges.

Les participants venaient de Suisse, de France, du Luxembourg et de Belgique. J'y ai entendu des réflexions comme « le droit aux plus beaux livres pour ces enfants-là. » En effet, les responsables et initiateurs du projet nous suggéraient de choisir les plus beaux livres pour les montrer à notre petit public et tous (70 participants) nous partageons la même idée : que notre démarche devait se passer dans un grand respect des enfants que nous rencontrions, respect pour eux, pour leur famille, pour le niveau de leurs connaissances, pour leur histoire. Les autres participants nous apportèrent chacun ses expériences, nous allions tous dans la même direction. C'est à cette occasion aussi que j'ai découvert ce beau Mouvement A.T.D. Quart Monde fondé par le Père Wresinsky (1917-1988) en France pour lutter contre la misère. J'en avais déjà entendu parler auparavant mais sans approfondir.

Finalement pour Hélène et moi-même quel était notre but ?

Que les enfants de ce quartier qui fréquentaient ce parc (dont l'entretien était peut-être un peu délaissé par la Ville) puissent jouer dans un endroit propre, accueillant et bien conçu pour occuper leurs loisirs, que les enfants de différentes cultures puissent se rencontrer et avoir des activités ensemble, que l'apprentissage du savoir : lire, écrire, soit favorisé, avec de petits moyens. La bibliothèque de rue fut une belle expérience et un bel échange, mais le projet était lourd à porter à côté du travail qui devait être réalisé en bibliothèque. Nous aurions souhaité qu'un animateur soit engagé par la Ville pour s'occuper à plein temps des loisirs des enfants dans ce quartier pendant les vacances, ce qui aurait été bienvenu. Nous avons fait appel à Infor-Jeunes pour nous relayer. Nous avons même été contactées par un groupe



d'animations de rue d'Ottignies du quartier du Belloy qui organisait des matchs de foot de rue dans ce quartier et connaissait notre existence, pour une rencontre avec les jeunes du parc de l'Orangerie, ce qui eut lieu à Ottignies.

Mais les activités ne purent pas être prolongées.

Actuellement, il est beaucoup question de l'Opération Lire dans les parcs.

Nous applaudissons à deux mains ce projet, il est tout à fait en continuité avec notre thème de 1992 à Pierrelaye, « Venez rencontrer les enfants ». Cela prolonge notre action longue de huit ans à l'Orangerie pendant les vacances et cela aurait fait plaisir au Père Wresinsky, fondateur du Mouvement « Aide à Toute Détresse »¹. C'est lui qui a imaginé bien avant tout le monde ce contact génial avec les enfants (et leur famille) dans la rue, via le livre.

Pour emmener les enfants à la bibliothèque le chemin sera long mais cela vaut la peine de se mettre en marche avec persévérance, les résultats ne seront peut-être pas immédiats, mais quelle joie des années plus tard de rencontrer par hasard un des jeunes participants et qui se souvient... la lecture était associée à plaisir, ouverture, curiosité, respect, échange, espoir...

Il aurait fallu continuer plus longtemps, et pas seulement pendant les deux mois des vacances, il aurait fallu un autre abri pour la pluie que cet accueillant saule pleureur...il aurait fallu disposer de plus d'animateurs... Et cependant, tout n'est pas perdu, il est toujours possible de continuer...ou de recommencer à « aller rencontrer les enfants... » à partir de cette expérience et peut-être avec d'autres moyens...

Tout commence toujours par une goutte d'eau, une petite lumière dans le gris des jours... pour « aller à la rencontre des enfants ». ●

¹ Le 17 octobre 1987 à l'appel du Père Joseph Wresinski, plus de 100.000 personnes se rassemblèrent au Trocadéro afin de rendre honneur : « aux victimes de la faim, de l'ignorance et de la violence » ; il fut l'initiateur d'un revenu minimum garanti, inspirant ainsi le gouvernement Rocard qui fit voter en 1988, la loi instaurant le RMI. Une dalle fut scellée au Trocadéro à Paris à l'endroit même où fut signée la Déclaration Universelle des Droits de l'Homme.

Voici le texte gravé sur cette dalle qui donne désormais le sens de la Journée Mondiale du Refus de la Misère : « Là où des Hommes sont condamnés à vivre dans la misère, les Droits de l'Homme sont violés. S'unir pour les faire respecter est un devoir sacré. »

EN PROVINCE DE HAINAUT

●● Introduction

Le concept de réseau constituait la clef de voûte du décret de 1978. La notion n'est certes pas abandonnée dans le nouveau texte législatif sur la lecture publique, mais on y insiste particulièrement sur la coopération entre opérateurs directs, entre opérateurs directs et opérateurs d'appui et enfin entre ces derniers et les opérateurs des autres secteurs.

par **Pascale VANDERPÈRE** ●
bibliothécaire en chef
de la bibliothèque centrale du Hainaut

Les facteurs déclencheurs de cette nouvelle mise en perspective ont été d'une part, l'exigence de mutations internes et d'autre part, la volonté d'ouverture vers l'extérieur. Dans cette approche transversale, l'action des médiateurs de la lecture se situe donc à l'articulation des champs culturel et social.

La bibliothèque hors les murs s'inscrit parfaitement dans une dynamique partenariale où il s'agit avant tout de « rencontrer les non-lecteurs sur leur terrain de vie et d'exclusion de l'écrit, et non sur le territoire d'une bibliothèque qu'ils n'ont guère de raisons de fréquenter sur les bases actuelles. En effet, beaucoup d'énergie se dépense dans des techniques d'appel ou de contournement pour que les non-lecteurs viennent malgré tout à la bibliothèque et qu'on parvienne à les retenir. C'est pourtant la lecture qu'il faut promouvoir, non le livre ; un comportement, non un objet. Le bibliothécaire doit sortir de sa bibliothèque pour agir avec les gens là où ils sont. Agir avec eux et non aller leur présenter ce qu'ils trouveraient à la bibliothèque s'ils n'étaient pas non-lecteurs ».¹

En conséquence, il s'agit « de travailler bien davantage sur la suscitation de la demande alors que jusqu'à aujourd'hui, le travail des partenaires du Réseau public de la Lecture portait prioritairement sur l'offre ».²

Mais cette démarche ne s'improvise pas. Il importe de repenser méthodes et outils pour développer des approches novatrices dans le domaine de l'ingénierie culturelle et sociale afin que les bibliothécaires deviennent des acteurs plus efficaces et plus convaincants.

La province du Hainaut, en présentant 5 expériences, témoigne des petits pas accomplis dans cette direction... ●

¹ Foucambert (Jean), « Contre la pastorale, qu'y-a-t-il ? » In *Actes de lecture* n° 22 de juin 1988

² Lecomte (Yvette), « À propos du nouveau décret en Lecture publique », in *Lectures* n° 162 de septembre-octobre 2009, p. 5

•• La Louvière :

animations en maisons de retraite

Depuis octobre 2007, la bibliothèque provinciale de La Louvière organise des séances d'animation dans la maison de retraite du CPAS de l'entité.

par **Marcel LACOUR** ●
animateur à la bibliothèque provinciale
de La Louvière

Ces activités s'inscrivent tout à fait dans le thème de « La bibliothèque hors les murs ».

Au rythme de deux séances par mois, un animateur de la bibliothèque part à la rencontre des résidents de la maison de retraite qui ont manifesté le désir de participer à ces animations-lectures (une vingtaine au maximum chaque fois).

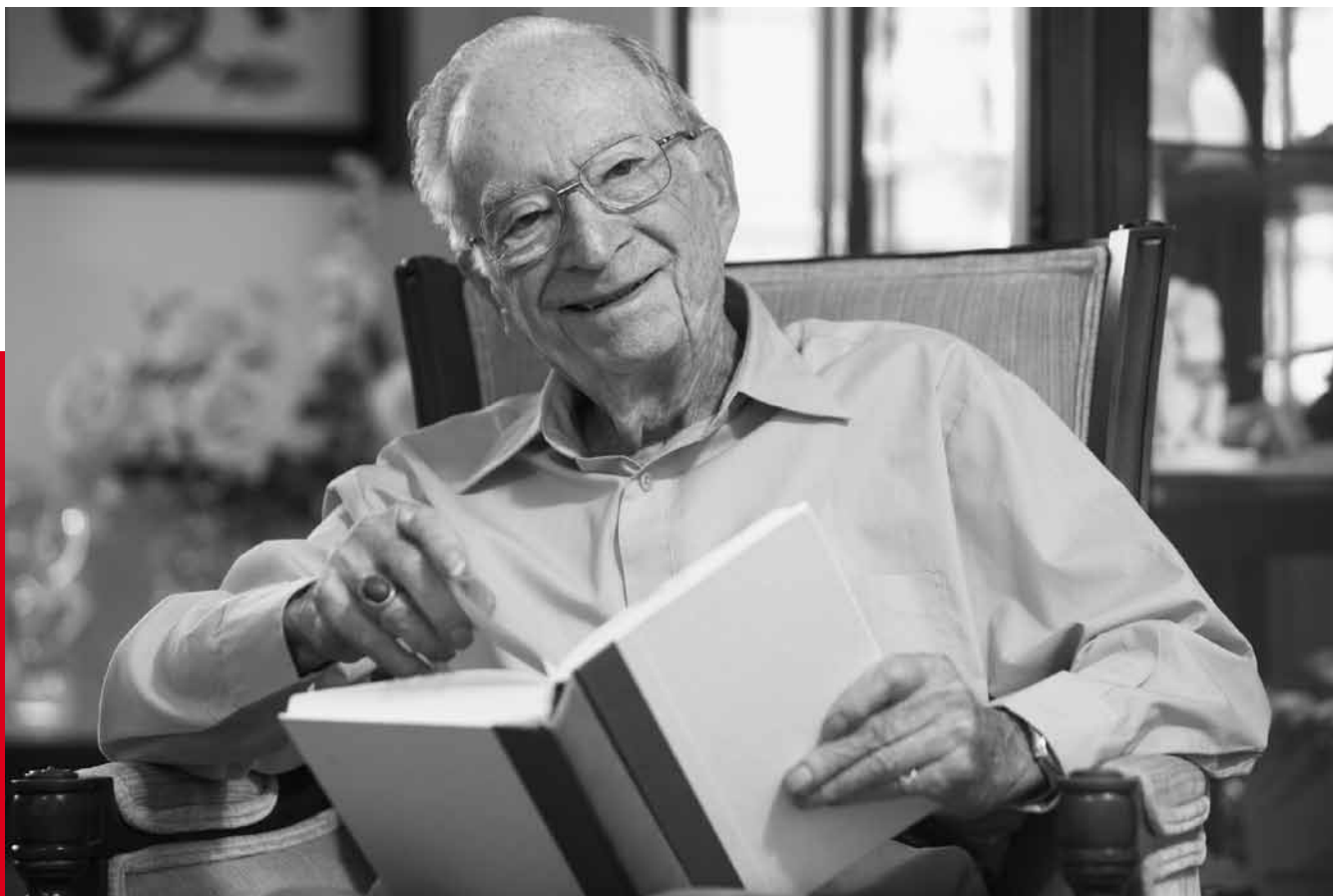
Un prêt sous forme de dépôts de livres est organisé dans le même temps. Un lot de livres est déposé pour 3 ou 4 mois et le personnel d'animation du home est chargé de les faire circuler parmi les personnes qui le souhaitent (en général celles qui participent aux animations-lectures, mais aussi d'autres qui souhaitent lire seules – une dizaine de livres en italien a, par exemple, été déposée dans cette perspective.

Préalablement à ces activités, des contacts ont été pris avec la direction et l'équipe d'animation du home. Il y eut également des rencontres avec les résidents et leur comité. Les fréquences et les horaires ont été fixés de commun accord

Il y a bien des animateurs au home, mais la lecture ne figure pas à leur programme car elle semble n'intéresser qu'une minorité de personnes. Ces seniors sont chaleureux, curieux de tout, désirant pour les uns, se rappeler des textes appris ou entendus dans le passé et pour les autres, ouverts à toutes les nouveautés, découvrir l'actualité littéraire.

Tous très attentifs, ils sont désireux d'apprendre, d'échanger, de participer. Ces animations répondent donc bien à un besoin exprimé par les résidents qui découvrent le plaisir de participer aux séances de lecture vivante depuis plus de deux ans maintenant.

L'animateur a ainsi lu des œuvres prédécoupées par ses soins, des ouvrages courts d'auteurs de langue française ou traduits dont : Julos Beaucarne, Guy Carlier, Maupassant, les grandes lettres, les lettres de rupture, Michel Lambot, *Excursion à Bruxelles*, Pierre Bellemare, A. Giraudoux, Racine, Molière, Verlaine, Rimbaud, Villon, Rutebeuf, Fideline Dujeu, Françoise Pirart, Du Bellay, La Fontaine, Musset,



Hugo, Christophe Tison, Jules Brunin, Éric Fottorino, Thomas Gunzig, Roger Foulon, *Mots slamés Mots tagués*, Jean- Baptiste Baronian, Patrick Virelles et Alain Regnier...

Ces lectures sont toutes suivies d'un court débat ou d'une séance d'expression orale. Parfois, à la demande des participants, un thème est développé au travers de quelques livres et documents : les bombardements de La Louvière, la Déclaration des droits de l'homme, les médicaments génériques, la femme des XIX^e, XX^e et XXI^e siècles, la superstition.

À l'heure où le Gouvernement wallon a approuvé (jeudi 15/10/2009) l'arrêté qui régleme l'hébergement et l'accueil des personnes âgées, au moment où la lecture apparaît encore timidement comme un auxiliaire thérapeutique imparable dans le processus Snoezelen par exemple, (= un ensemble de plus en plus répandu de gestes techniques visant une exploration sensorielle dans la recherche du bien être de la personne âgée) notre démarche s'ins-

crit parfaitement au cœur des préoccupations socioculturelles qui sont au centre des plans de développement des différents réseaux. ●

∴ Charleroi :

les jeunes des quartiers et d'autres publics

Dans le cadre du plan de développement de la lecture du Réseau de lecture publique de la Ville de Charleroi, à partir de janvier 2009, nous avons lancé l'opération «La bibliothèque et son quartier». L'équipe d'animation de la Principale est présente dans chaque bibliothèque de quartier pendant au moins six mois. Le principe de cette opération est de sortir la bibliothèque de ses murs pour faire découvrir aux riverains (quartiers étendus) les services : animations, prêts, prêt-inter, consultation Internet,... que peut proposer une bibliothèque de quartier et les sensibiliser à la « lecture plaisir ».

par **Christine GONFROID**

bibliothécaire-dirigeante à la Bibliothèque « Arthur Rimbaud », Ville de Charleroi

Pour ce faire, nous avons contacté divers organismes (maisons de jeunes, ONE, associations de quartiers, écoles maternelles, primaires, spécialisées, ...); nous leur proposons de nous accueillir et, par le biais d'animations appropriées à leur public ou membres, nous tentons de les sensibiliser au plaisir du livre et de la lecture et d'attirer leur attention sur l'intérêt à fréquenter la bibliothèque de leur quartier. Nous les invitons, ensuite, à venir en visite à la bibliothèque et proposons des activités autour de la lecture.

Nous clôturons chaque période d'animations par une petite fête conviviale où nous invitons nos partenaires et le quartier à la bibliothèque. C'est l'occasion de faire se rencontrer des gens qui n'ont pas forcément les mêmes centres d'intérêts mais qui peuvent se retrouver et échanger des idées dans un lieu culturel ouvert à tous.

Voici maintenant neuf mois que nous avons commencé ces activités « hors les murs » dans le quartier de la Bibliothèque de Couillet-Village. Déjà, plusieurs animations-lecture tentant de sensibiliser les jeunes mamans et les bébés ont eu lieu à l'ONE.

À l'école du quartier, à partir de thématiques, nous avons présenté des livres

et albums, ainsi que la bibliothèque de Couillet-Village et sa bibliothécaire aux élèves de l'enseignement primaire et maternel. Le mercredi après-midi, un club de lecture a trouvé sa place pour les enfants de 8 à 12 ans. En avril 2009, une animation dans le cadre de « Je lis dans ma commune » a permis aux enfants du quartier de recevoir un chèque-lire.

Une équipe s'est également rendue à la Maison des Jeunes de Couillet où elle a rencontré des enfants de 9 – 13 ans et des adolescents de 15 ans et plus. Des extraits de romans destinés aux ados ont été lus.

En conclusion, le profil des lecteurs de la bibliothèque a changé. Elle est maintenant fréquentée plus régulièrement par les enfants du quartier et par des adultes actifs. Le nombre de prêts d'ouvrages a doublé en quelques mois. Des adolescents viennent y consulter Internet. Il est certain que notre présence sur le terrain a contribué à ce changement. Nous nous rendons compte qu'il est important de prolonger le projet et que six mois, c'est trop court. C'est pourquoi, dans le cadre de la « Fureur de lire 2009 » et de l'exposition « Mélusine au Château de Monceau-sur-Sambre », nous organisons une semaine d'animations sur le thème des sorcières à la bibliothèque de Couillet.



D'octobre 2009 à juin 2010, nous nous installons à la bibliothèque de Montignies-Sur-Sambre afin d'y développer plusieurs initiatives en vue du même projet. En collaboration avec la maison de quartier du Roctiau et suite à une analyse des publics, des ateliers sont proposés aux adultes et aux enfants du quartier. Un atelier d'expression orale a lieu tous les mardis à la maison du quartier, alors qu'un atelier espace numérique est proposé tous les jeudis à la bibliothèque.

À Montignies, comme à Couillet, l'équipe rencontrera les publics sur leur propre terrain dans un premier temps et à la bibliothèque, dans un second. (ONE, écoles, Maison des jeunes, homes,...).

En dehors de ce projet « La bibliothèque et son quartier », des animations « hors les murs » ont vu le jour tout au long de l'année. Pendant le Festival « L'art et les tout-petits » en mai 2009, des « lectures vivantes » sur le thème des sens étaient proposées au sein du Musée des Beaux-Arts par nos animateurs. Depuis plusieurs années, dans le cadre des ateliers artistiques du Musée des Beaux-Arts, l'équipe d'animation de la Bibliothèque A. Rimbaud anime des « lectures vivantes » dans les musées de la Ville de Charleroi, en collaboration avec l'équipe pédagogique des musées, qui elle, propose un atelier artistique à la bibliothèque.

Dans le cadre de l'année de la BD, nous avons également tenté de toucher des nouveaux publics en allant à leur rencontre. Notamment en proposant des activités autour de l'exposition « Nelson », qui était présente en septembre 2009, dans un centre commercial très fréquenté de Charleroi. Ensuite, pour l'exposition « Mélusine », des contes et lectures sont organisés en octobre, dans le cadre du Château de Monceau.

Lors de la manifestation lancée par l'Agence de Sambre « Plein la rue », le temps d'un week-end, celui du 25, 26 et 27 septembre 2009, les associations de quartier de Charleroi ont investi la rue et les espaces publics. L'équipe d'animation de la bibliothèque principale a mis sur pied l'activité : « L'arbre : de la science au conte ». De la notion de botanique aux symboles et aux contes, il s'agissait d'un parcours conté, mêlé d'un jeu d'observation sur les différents aspects du monde des arbres. En 2010, dans la même philosophie de projet, l'animation « Bibliothèque au pied de l'arbre » animera les coins verts proches des bibliothèques de notre Réseau de lecture publique en sensibilisant les habitants du quartier au plaisir de la lecture. ●

•• Tournai :

la bibliothèque de rue

La Bibliothèque de rue est un service de la Bibliothèque communale de Tournai qui existe depuis bientôt 10 ans. Son essence même se situe « hors les murs » car son objectif principal est de toucher les personnes éloignées, pour diverses raisons, de la lecture. Dans un souci de développer la démocratie culturelle, les différents groupes d'âge sont invités à « consommer » de la culture mais aussi à la faire.

par **Pauline RONSYN** ●
directrice de la Bibliothèque de Tournai

Mais le propos aujourd'hui n'est pas la Bibliothèque de rue dans son concept général mais plutôt celui de vous conter une des nombreuses expériences menées à l'extérieur de la bibliothèque.

La participation des groupes est pour moi une des composantes essentielles du travail de médiation culturelle. C'est le meilleur moyen pour que le public puisse s'approprier réellement et de façon durable les bénéfices de l'animation. L'expérience que j'ai menée avec une des écoles de Tournai procède réellement de cette démarche participative.

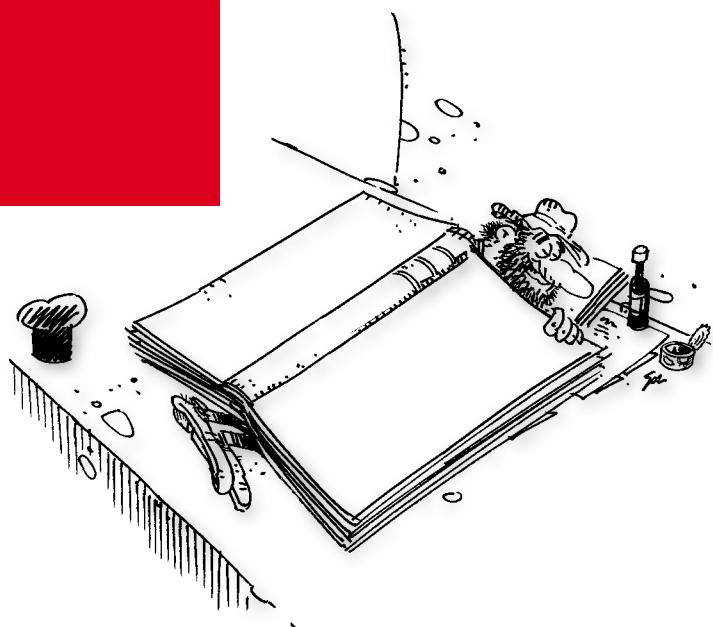
Ce centre de scolarité et de loisir est situé dans un quartier dit difficile de Tournai avec une population paupérisée et les enfants fréquentant le centre ont pour la plupart des difficultés familiales et/ou scolaires. Je voulais créer avec ce groupe, composé d'enfants de 6 à 14 ans, un « abcdaire ».

Après avoir feuilleté différents livres sur le même thème et comparé plusieurs types d'illustrations, les enfants ont voulu faire des photos de lettres trouvées dans le paysage ; la forme d'une boîte aux lettres, d'une fenêtre... peuvent effectivement représenter une lettre. (Première phase d'animation, l'observation et lecture de livres).

Nous avons constitué des groupes de 2 enfants et créé une feuille de route, en réalité simplement la succession des lettres de l'alphabet. (Deuxième phase d'animation, reconnaître et connaître son alphabet).

Chaque groupe a reçu un appareil photo jetable qui contient 28 photos. Assez donc pour faire une photo par lettre. « On peut aussi faire des photos de nous ? ». Je leur réponds que oui mais uniquement une fois l'alphabet complété.

Et puis c'est la promenade, un bon manteau bien chaud, la feuille d'alphabet et l'appareil photo à la main. À eux d'ouvrir





les yeux pour trouver toutes ces lettres qui se cachent dans la nature, les bâtiments... (Troisième phase d'animation, observation et photographie).

Évidemment certaines lettres sont plus difficiles à trouver et certains ont l'idée de créer le Q avec une branche d'arbre dépassant d'une bouche d'égout. « Pourquoi pas ? Soyez créatifs les enfants ». (Quatrième phase d'animation, résolution de problèmes par la création).

Enfin, après le développement c'est la découverte de leurs photos et du rendu de celles-ci. Pour certaines photos les enfants sont déçus, je leur demande pourquoi et ce que l'on aurait pu faire pour qu'elles soient mieux réussies. (Cinquième phase d'animation, développement de l'esprit critique).

Tout ça est bien joli mais pourquoi avon-nous fait ça ? Pour les occuper ? Non, certainement pas. Il est très important quand on fait ce genre d'animation, que le résultat soit visible de l'extérieur afin de les responsabiliser et aussi de les valoriser. Nous décidons donc d'en faire une exposition lors de la journée du livre à la bibliothèque. S'ensuit alors tout un travail de sélection

des photos pour ne garder qu'une photo par lettre ; on est toujours dans le développement de l'esprit critique.

En grand groupe et grâce à des feutres spéciaux (feutres peinture), les enfants et moi-même repassons sur les silhouettes des lettres avec des couleurs vives pour qu'elles ressortent bien de la photo. Nous faisons également des montages sur des feuilles de couleurs où les enfants dessinent la lettre en question à côté de sa photo. (Sixième phase d'animation, création artistique).

Le jour de l'exposition arrive enfin et nos apprentis photographes s'improvisent guides, j'avoue qu'il est très gratifiant d'entendre ces enfants expliquer avec orgueil le processus de réalisation de l'abcaire. (Dernière phase d'animation, valorisation et mise en avant du travail accompli).

Voilà le genre d'animation que je mène depuis maintenant presque 10 ans avec à chaque fois le souci de mettre le livre au cœur des pratiques quotidiennes du public de la bibliothèque de rue mais aussi de développer ses capacités d'imagination, de vocabulaire et d'expression. Trois éléments qui me semblent indispensables pour entrer en littérature. ●



CULTURE
LETTRES ET LIVRE

Lectures est une publication
du Service général des Lettres et du Livre
de la Communauté française
« Espace 27 septembre »
bureau 1B072
44 bd. Leopold II - B-1080 Bruxelles

Rédaction :
Tél. : 32(0)2/413.22.36 -
Fax : 32(0)2/413.22.11
Site : www.bibliotheques.be

Abonnements & Ventes :
Tél. : 32(0)4/232.40.17 -
Fax : 32(0)4/221.40.74
Mél : annie.kusic@cfwb.be

Éditrice responsable :
Martine Garsou,
directrice générale adjointe,
chargée des Lettres et du Livre
44 bd Léopold II
B-1180 Bruxelles